

BULLETIN MONDIAL METROPOLIS

Septembre 2006

Volume 6

Diasporas et transnationalisme



Available in English at www.metropolis.net

 METROPOLIS

Diasporas et transnationalisme

HOWARD DUNCAN

Chef de direction, projet Metropolis, et coprésident du Comité directeur international de Metropolis

Ceux d'entre nous qui nous intéressons à la migration internationale portons à nouveau notre attention sur les communautés transnationales, ou diasporas, comme nous en sommes venus à les appeler. Les contextes des discussions sont nombreux, un signe en soi de l'importance que nous accordons aux diasporas. Une connotation d'attachement au pays d'origine est immédiatement évoquée, principale raison pour laquelle nous nous y intéressons. Mais alors qu'antérieurement, l'intérêt des chercheurs à l'égard de la diaspora immigrante portait sur les relations sociales et économiques au sein du groupe, on s'intéresse maintenant de plus en plus aux relations entre les groupes de diasporas et les membres de la société de destination. D'un certain point de vue, on peut considérer que le lien avec le pays d'origine nuit à la pleine intégration et à la citoyenneté à part entière dans la société d'accueil. Pour les sociétés qui préfèrent des formes de résidence temporaire par contre, l'effet d'attraction du pays d'origine pourrait faire naître dans la population une plus grande confiance envers le programme d'immigration d'un État. Mais la question est désormais de savoir si les relations internes des diasporas ont une incidence sur l'intégration des immigrants ou sur leur degré d'attachement à leur nouvelle résidence.

Nous espérons que le présent numéro du *Bulletin mondial Metropolis* saura nous faire apprécier la vaste portée du transnationalisme ainsi que l'incidence de ce phénomène sur les politiques publiques. Indépendamment du regard posé sur ces communautés, il est essentiel de comprendre le fonctionnement des communautés transnationales et leurs effets à la fois sur les sociétés de destination et sur le pays d'origine. Le maintien de liens avec le pays d'origine contribue-t-il en fait à diminuer le potentiel d'intégration sociale et d'acceptation des responsabilités inhérentes à l'appartenance à la société d'accueil ? Cette double allégeance est-elle problématique, sinon l'acceptation d'une double citoyenneté ne pourrait-elle pas plutôt renforcer les allégeances envers la société d'accueil ? Comment interpréter la tendance bien reconnue de migration circulaire et le rapport de cause à effet que ce mouvement migratoire entretient avec la diaspora ? Pour certains, la question plus préoccupante est maintenant de savoir si une communauté transnationale peut appuyer des actes de terrorisme ou de sédition politique à l'encontre de la société d'accueil ou du pays d'origine. La participation de diasporas qui sont effectivement impliquées dans de telles activités se traduit par la transmission d'idées ou d'idéologies, la collecte et la transmission de fonds, et le soutien d'opérations. La recherche empirique sur ces effets doit être prise en compte aux fins de déterminer s'il y a, effectivement, d'urgentes questions de principe associées à la diaspora.

Autre thème des écrits récents sur les diasporas : le potentiel de retombées à la fois pour le pays d'origine et pour les pays de destination. La recherche actuelle sur la migration et le développement fonde ses espoirs dans les communautés de diasporas ayant montré leur capacité de mettre en œuvre des initiatives de développement efficaces, dont les transferts de fonds à l'échelle locale, les transferts de technologie, la facilitation d'investissements et de développement d'entreprises, et la mise en place d'institutions de gouvernance démocratique dans les pays d'origine. Dans son rapport de mai 2006 sur la migration internationale et le développement, le secrétaire général des Nations Unies insiste sur la capacité des communautés transnationales d'apporter un soutien très efficace à ce genre d'activités. Les communautés transnationales peuvent financer l'agitation politique dans le pays d'origine, certes, mais tout aussi efficacement appuyer les efforts de rétablissement de la paix et de développement durable. Du point de vue de la société d'accueil, ce constat laisse entrevoir des avantages à la participation des diasporas à la politique étrangère et à la politique économique intérieure. Et ceux qui croient qu'une participation active dans la diaspora n'est pas nécessairement incompatible avec une citoyenneté à part entière dans la société d'accueil seront rassurés de voir les immigrants jouer de tels rôles dans leur société d'adoption.



Entrevue avec Abdool Magid A. Karim Vakil

En tant que lusophone, né au Mozambique alors que ce pays était encore une colonie portugaise, vous faites évidemment partie de la diaspora lusophone. Est-il réaliste de penser que la communauté lusophone puisse être réunie et se concevoir elle-même comme une entité homogène ? Quels en sont les défis, compte tenu des différentes histoires, origines, religions et ethnicités des lusophones partout dans le monde ? Comment la langue peut-elle, à elle seule, réunir les gens ?

Dans la foulée de la récente réunion de Bissau, le projet intergouvernemental de la Communauté lusophone en est peut-être à une étape où « ça passe ou ça casse ». Alors que nous en sommes au dixième anniversaire de son lancement, le projet a inévitablement et opportunément pris la forme d'un débat et d'une réflexion plus larges dans les médias et dans la société civile. C'est également un moment de bilan des ambitions et des rêves qui ont accompagné la naissance du projet, des difficultés subies et des transformations effectuées en cours de route, des réalisations concrètes, des échecs, et du potentiel qu'il est réaliste d'entrevoir pour la Lusophonie aujourd'hui. La réussite ou l'échec du projet ne dépendra pas des différences ethniques, culturelles ou religieuses entre les parties, pas plus que la langue ne les unit à elle seule. Les élites gouvernementales, politiques et culturelles, les groupes d'intérêt économique et les groupes communautaires ont chacune leurs conceptions, leurs perceptions et leurs attentes – qui parfois se chevauchent – quant aux avantages réels ou symboliques d'un tel projet, ainsi que de sa complémentarité et sa similitude avec d'autres organisations régionales ou internationales, sans parler des communautés sous-nationales, de la société civile, des réseaux associatifs, des organisations non gouvernementales (ONG) et des communautés transnationales. En bref, l'idée est la suivante : la langue portugaise et ses dimensions historiques et culturelles constituent un point commun utilisé tant pour former une communauté d'intérêts que pour symboliser cette communauté. Elle ne nécessite pas l'homogénéité, pas plus

qu'elle n'exclue toute appartenance horizontale et superposée. Toutefois, la façon dont la dimension culturelle et, plus étroitement, la dimension intergouvernementale (qui me semblent évoluer à des vitesses et manifester des niveaux d'engagement différents) interagissent pour soutenir le projet de la Lusophonie et de la Communauté lusophone est un facteur important.

En plus de faire partie de la diaspora lusophone, vous êtes également de descendance indienne et un membre éminent de la communauté musulmane. Certaines personnes parlent de cette situation comme d'une « intersection » d'identités. Comment concevez-vous – ou construisez-vous – votre propre identité à partir de ces divers éléments ?

Je suis Portugais, né au Mozambique et d'origine indienne. Je suis aussi un Memon, un Gujar et un musulman. Ce sont des identités qui se superposent, sont interpellées et prennent le premier plan selon la situation; leurs manifestations sont contextuelles. Ce n'est pas une question dichotomique; il est un peu ridicule et pernicieux de demander laquelle de ces identités est plus fondamentale ou déterminante.

À l'heure actuelle, les relations entre les musulmans et les non-musulmans soulèvent de nombreuses inquiétudes. Croyez-vous que les personnes comme vous – qui ont des liens transnationaux – pourraient contribuer à faciliter la compréhension entre les diverses communautés ? Voyez-vous déjà ce rôle se manifester ?

Nous entendons beaucoup de sottises à propos des musulmans, certaines sont attribuables à l'ignorance et un grand nombre sont attribuables à l'islamophobie. Tous, musulmans et non-musulmans, ont un rôle à jouer dans le redressement de cette situation – en aidant à détruire les mythes, à dissiper les malentendus, et à combattre les préjugés. Les personnes et les communautés transnationales peuvent contribuer à la diffusion de l'information, elles peuvent favoriser la compréhension de la religion et de la

culture dans la sphère publique, et elles peuvent participer au niveau local, lors des interactions quotidiennes dans les quartiers et les communautés. Toutefois, les communautés d'accueil, les États, les institutions et les sociétés en général doivent combattre et réparer les préjudices et la discrimination. À cet égard, les personnes transnationales disposent du seul avantage de faire partie de plusieurs communautés sociales et institutionnelles. Elles devraient s'en servir, mais uniquement pour demander réparation pour leurs coreligionnaires, citoyens égaux sur le plan des droits et de la protection. Toutefois, il nous faut rejeter l'idée selon laquelle les musulmans ont l'obligation particulière de prouver leur appartenance ou de gagner la compréhension de leurs concitoyens et de la société en général.

Récemment, le secrétaire général des Nations Unies a suggéré qu'on fasse appel aux diasporas et aux communautés transnationales afin que celles-ci contribuent au développement de leur pays d'origine. Envoyer des fonds, encourager les investissements et partager les connaissances concernant les technologies, l'économie mondiale et même la démocratie sont des façons dont les diasporas peuvent appuyer le développement. Pensez-vous que cette idée est prometteuse ? Quelles incidences économiques, politiques ou culturelles les diasporas peuvent-elles avoir sur leur pays d'origine ?

L'importance des communautés de la diaspora est une réalité que de nombreux groupes et nations connaissent depuis longtemps et ils en ont tiré profit de différentes façons. Dans le cas du Portugal, par exemple, le transfert de devises étrangères dans l'économie portugaise est une réalité que les gouvernements connaissaient fort bien et ils ont intégré ces transferts aux politiques et aux calculs politiques depuis le 19^e siècle. En fait, l'importance du rôle que peuvent jouer les communautés de la diaspora dans l'élaboration de politiques étrangères – ou du moins leur influence sur l'opinion publique ou sur les groupes de pression – était bien comprise et on en a manifestement tenu compte lors du lancement du Congrès de communautés portugaises à l'époque des guerres coloniales portugaises. En ce qui concerne le rôle que jouent les exilés et les étudiants dans la transmission d'idées, d'idéologies et de pratiques, le mot « *estraneirado* » (littéralement : « devenu étranger », c'est-à-dire des ressortissants dotés d'une mentalité étrangère), qui existe dans l'histoire de la culture portugaise, résume bien l'ambivalence des sociétés envers le rôle des communautés de la diaspora, rôle qu'elles jouent de manière contradictoire. D'un point de vue culturel, les communautés des diasporas peuvent innover de façon synchrétique ou cristalliser les coutumes et les croyances religieuses populaires, les traditions folkloriques et les idéologies nationalistes de façon puriste, ce qui fait d'eux des précurseurs des changements à venir ou des vestiges

archéologiques et des dépositaires du passé. Au fur et à mesure que la mondialisation, les mouvements de population et les communications s'accroissent, de plus en plus d'intervenants mobilisent les liens transnationaux, et les théories et les formulations de politiques sur ces questions – ainsi que sur les promesses et les menaces sous-jacentes – deviennent plus nombreuses et subtiles. Toutefois, une chose est certaine, sans égard de la survie de l'État-nation (au sens conventionnel du terme), c'est que le transnationalisme (au sens d'appartenances et d'interactions transétatiques multiples) est une composante de sa structure actuelle. Nous serions bien avisés d'en tenir compte dans nos calculs, nos politiques, nos rêves et nos ambitions.

Vous êtes un homme d'affaires et le président de la Banco Efisa, entreprise internationale de services financiers. Est-ce que le fait d'avoir des liens transnationaux donne un avantage concurrentiel sur le marché mondial ? Est-ce que ces liens internationaux sont importants pour l'amélioration et la croissance de vos affaires ? Avez-vous constaté que d'autres entreprises tentent d'utiliser de tels liens ?

Il ne fait aucun doute que dans un environnement qui se mondialise sans cesse et très rapidement, les liens transnationaux jouent un rôle majeur dans la réussite d'une entreprise. C'est tout à fait le cas dans le secteur des services financiers, où j'évolue, mais c'est aussi vrai pour les autres secteurs d'activité.

Voici ma perception des choses. Je possède des liens avec le Portugal et, de ce fait, avec l'Union européenne et les autres pays lusophones, des liens avec la communauté des Memons et la diaspora indienne (héritage de mes parents) et, enfin, des liens en tant que musulman avec les mondes arabe et islamique – tous sont des facteurs qui contribuent à ma capacité d'interagir dans le village planétaire dans lequel nous vivons.

Finalement, j'aimerais insister à nouveau sur le fait que la diaspora a une importance déterminante pour le pays d'origine, car les membres de cette diaspora peuvent l'aider de plusieurs façons. La présence d'un système adéquat d'incitatifs pour stimuler les investissements de la diaspora dans le pays d'origine est essentielle. Un tel système touche également, en quelque sorte, les résidents du pays d'origine en créant un réseau de contacts entre eux et les expatriés. Ainsi, la diaspora peut exercer une influence sur le pays d'origine de diverses façons : en apportant des idées et des expériences nouvelles, novatrices et éprouvées et ce, non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans les domaines politique et culturel, donnant ainsi lieu à un enrichissement mutuel qui peut profiter à toutes les parties concernées.

Abdool Magid A. Karim Vakil est président de la Banco Efisa. Il habite à Lisbonne où il joue un rôle actif au sein de sa communauté. Il est membre du conseil d'administration de la Banco Português de Negócios et de la TAIB BANK au Bahreïn.

Les diasporas : un bien ou un mal ?

STEVEN VERTOVEC

University of Oxford et Centre on Migration, Policy and Society (COMPAS)

À l'heure actuelle, dans les milieux politiques, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, des messages contradictoires sont véhiculés au sujet des diasporas. Certains organismes et ministères voient les diasporas d'un oeil positif, comme des occasions d'entreprendre diverses sortes d'activités mutuellement profitables, tandis que d'autres estiment que les diasporas ont le potentiel de nuire de diverses façons aux sociétés nationales. Qui pense quoi, et pourquoi maintenant ?

Le terme « diaspora » vient du grec ancien « *diaspeirō* », qui signifie « disséminer ». Conformément à cette étymologie, une diaspora est couramment définie comme un groupe ethnique auto-identifié ayant un lieu d'origine précis et qui s'est dispersé à l'échelle internationale par la migration forcée ou volontaire.

Les historiens nous rappellent que la diaspora n'est pas un phénomène récent et qu'elle a joué un rôle déterminant à différentes époques et dans différents lieux. Des communautés commerçantes, des institutions religieuses, des pratiques culturelles, des mouvements politiques et des relations entre les migrants et leur pays d'origine ont vu le jour au sein de certaines diasporas et ont influencé des événements majeurs de l'histoire partout dans le monde.

Suite à un intérêt accru de la part des universitaires envers les diasporas, entre le début des années 1990 et aujourd'hui, il est largement reconnu que les diasporas sont maintenant plus présentes sur la scène internationale. Cette position changeante des diasporas est attribuable à divers facteurs, dont l'augmentation du nombre de migrants au cours des dernières décennies et ce, à l'échelle mondiale (jusqu'à quelque 190 millions à ce jour). Plus de personnes se sont déplacées à maintes reprises pour s'installer dans des endroits différents; les anciennes diasporas se sont renouvelées et de nouvelles ont été créées.

Les technologies de pointe, les voyages et les déplacements relativement peu coûteux, les appels téléphoniques, le branchement à Internet et la télévision par satellite signifient que les membres de groupes dispersés peuvent, assez facilement, demeurer en contact quotidien et être informés immédiatement des événements qui se déroulent dans leur pays d'origine et les autres endroits de la diaspora. Des pratiques régulières et courantes d'échange transnational (de personnes,

d'argent, de ressources et d'information) et la mobilisation (à des fins commerciales, religieuses, sociales ou politiques) au sein des réseaux des diasporas font souvent en sorte que l'identité collective commune soit conservée et améliorée. En outre, la mise en œuvre, depuis plus de 25 ans, de politiques multiculturelles ou favorables à la diversité dans les pays occidentaux accueillant des migrants signifie qu'il est grandement accepté que les immigrants et leurs descendants conservent des pratiques distinctes et une identité propre à la diaspora.

En général, jusqu'à tout récemment, les responsables des politiques publiques avaient peu à dire sur la présence ou les activités des diasporas (quoiqu'il importe de se rappeler les décisions politiques majeures comme celles prises par les Américains au cours de la Seconde Guerre mondiale relativement à l'internement des Japonais, ou les longs dialogues gouvernementaux avec les groupes de pression de diverses diasporas). Toutefois, depuis le début du 21^e siècle plus particulièrement, les diasporas ont gagné de l'importance dans différents programmes politiques. Selon le ministère ou l'institution internationale concernée, cette nouvelle attention en matière de politique a, pour différentes raisons, nécessité différentes mesures.

Les diasporas : un bien ?

Du milieu jusqu'à la fin des années 1990, les diasporas ont notamment réussi à attirer l'attention des responsables des politiques grâce au rôle déterminant qu'elles jouent sur le plan économique. Par exemple, l'ouverture de la Chine aux investissements – principalement par des Chinois résidant à l'étranger – a poussé certains analystes à penser que le PNB total de la diaspora chinoise était peut-être aussi important que celui de la Chine elle-même. Au fil des années 1990, la réalité et l'importance de l'influence économique des diasporas a été particulièrement mis en évidence par la montée en flèche de la valeur totale des envois de fonds et par la dépendance croissante de certains pays envers ces fonds. Au cours de cette décennie, la valeur totale des envois de fonds a nettement dépassé celle de l'aide humanitaire. Aujourd'hui, les Nations Unies estiment que les envois officiels de fonds

atteignent 232 milliards US\$ annuellement. La valeur totale incluant les envois non officiels – argent et biens envoyés par la famille et les amis et par des voies informelles ou semi-formelles (comme le système *hawala*) – serait encore beaucoup plus élevée.

Ces grandes sommes d'argent ont poussé divers ministères fédéraux responsables de l'aide à l'étranger ainsi que des agences internationales comme la Banque mondiale à tenir sérieusement compte des bienfaits que peuvent apporter les diasporas à leurs pays d'origine, notamment en matière de développement économique et de réduction de la pauvreté. D'où la vague de rapports, de conférences, de consultations et de recommandations politiques qui a déferlé ces dernières années au sujet de la relation positive qui existe entre les diasporas et le développement. Ce fructueux dialogue comprend entre autres des discussions sur les sujets suivants : la réduction des coûts liés aux transferts de fonds, l'utilisation « productive » des envois de fonds (et comment mieux définir ce qui est « productif »), les façons de créer une « culture institutionnelle des banques » auprès des migrants à l'étranger et de leur famille restée dans leur pays d'origine, et les façons pour les différents paliers gouvernements d'appuyer, dans les villes d'origine des migrants, des associations qui cherchent à créer, à financer et à élaborer des projets de développement.

Depuis le 11 septembre 2001, dans ce contexte où domine la sécurité, de nombreuses personnes considèrent les identités des diasporas et les relations internationales comme suspectes.

Au-delà des envois de fonds, d'autres dialogues sur les politiques sont présentement en cours qui touchent également aux diasporas. On envisage à l'heure actuelle des façons de « tirer profit » des diasporas afin d'obtenir pour les pays d'accueil davantage de fonds et de projets philanthropiques, comme la création d'établissement d'enseignement. Divers projets ont été élaborés pour utiliser les réseaux professionnels à l'étranger afin de favoriser le transfert des connaissances et de l'expérience acquises à l'étranger (c'est-à-dire faciliter le déplacement des cerveaux pour contrer l'exode des cerveaux). Entre-temps, certains pays sources de migrants ont élaboré des politiques financières visant à établir un contact avec les membres de leur diaspora (ou du moins avec leur argent) afin de les encourager à participer, grâce à des incitatifs réservés aux expatriés. Ces incitatifs peuvent comprendre des comptes bancaires étrangers offrant un taux d'intérêt élevé, des obligations spéciales ou des exonérations fiscales à des fins d'épargne et d'investissement.

D'autres types d'activité économique au sein des diverses diasporas sont également reconnus. Parmi eux, on note les nouveaux modes d'entrepreneuriat ethnique transnational et la contribution des migrants au commerce international. Les membres des diasporas jouent un rôle clé dans la création d'industries migrantes « indirectes ». Citons, à titre d'exemple, les supermarchés et des brasseries qui vendent leurs produits aux migrants vivant à l'étranger, les cabinets d'avocats et les agences de voyage spécialisées dans la migration à l'étranger ou le « tourisme de diaspora » dans le pays d'origine, les cybercafés qui relient la maison et l'étranger, les films et les émissions de télévision distribués à l'étranger et les entreprises spécialisées dans l'exportation de biens et de médicaments traditionnels.

La Commission européenne, des ministères comme le Department for International Development du Royaume-Uni et des agences internationales comme la Banque mondiale adoptent à l'heure actuelle de nouveaux projets de migration circulaire pour créer des scénarios « profitables à tous » (aux pays sources de migrants, aux pays d'accueil et aux migrants eux-mêmes). De tels projets créeraient efficacement – mais temporairement ? – de nouvelles diasporas gérées par des ententes internationales.

Ainsi, les diasporas sont aujourd'hui considérées comme une bonne chose, du moins sur le plan économique.

Les diasporas : un mal ?

Il est clair que depuis le 11 septembre 2001, dans ce contexte où domine la sécurité, de nombreuses personnes considèrent les identités des diasporas et les relations internationales comme suspectes. Les craintes d'une cinquième colonne idéologique, de cellules espionnes terroristes et de la présence d'autres ennemis sur le territoire sont devenues de plus en plus importantes. La crainte ressentie envers les diasporas s'est manifestée dans les politiques entourant la *Terrorism Act* du Royaume-Uni (qui criminalise 40 organisations politiques étrangères), le Department of Homeland Security des États-Unis (qui est maintenant responsable des questions liées à l'immigration) et la *Patriot Act* (qui, grâce à des mesures visant à lutter contre le blanchiment d'argent à l'échelle internationale et le financement des activités terroristes, a eu des répercussions de grande portée sur l'industrie des envois de fonds légitimes).

Le soupçon par association ou les questions de double loyauté ont justifié les opinions négatives envers les diasporas (en particulier au sujet des musulmans de certains pays). Par exemple, un sondage MORI effectué en 2005 a révélé que quelque 70 % des musulmans britanniques affirment que les immigrants devraient être loyaux tout d'abord envers le Royaume-Uni, et s'y intégrer pleinement. Toutefois, le 2006 Pew Global Attitudes Project laisse entendre que les musulmans britanniques ont une opinion négative des valeurs occidentales et que leurs attitudes, en règle générale, correspondent davantage à celles qui prévalent dans les pays

islamiques du Moyen-Orient et d'Asie plutôt qu'à celles du Royaume-Uni et de l'Europe. Tandis que les conclusions de la première enquête attirent peu l'attention, celles de la deuxième font la une des journaux et contribuent à accroître l'inquiétude, chez le public, d'une duplicité de la diaspora.

Outre la mauvaise réputation des diasporas alimentée par les préoccupations en matière de sécurité, une autre perception négative gagne de l'importance. À travers l'Europe, « l'échec de l'intégration » a émergé en tant que discours public. En Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et ailleurs, ce discours découle des indicateurs socio-économiques alarmants qui indiquent que les minorités migrantes précises – maintenant à leur troisième génération depuis leur arrivée – sont caractérisées par un faible niveau de réussite scolaire, un taux de chômage élevé, de mauvaises conditions de logement, la surpopulation et la ségrégation résidentielle, une mauvaise santé et un manque de mobilité socio-économique. Un discours public concomitant laisse entendre que de tels groupes vivent dans des « sociétés parallèles » caractérisées par la séparation linguistique et les quartiers, écoles, lieux de culte, associations et centres de loisir distincts.

Dans chaque situation, il y a des observateurs qui rejettent le blâme de « l'échec de l'intégration » et des « sociétés parallèles » directement sur les politiques multiculturelles et sur le fait que les minorités ethniques sont constamment tournées vers leur pays d'origine. Ils prétendent qu'une trop grande préservation culturelle et trop de liens entretenus avec le pays d'origine sont responsables des piètres conditions dans lesquelles vivent les immigrants et leurs descendants. Un cadre supérieure du Royaume-Uni m'a récemment laissé entendre que selon elle, la cause de tant de problèmes entourant les membres du plus important groupe ethnique de sa ville est « l'esprit de clocher » de ceux-ci – précisant qu'elle veut dire par là leur tendance à être plus préoccupés par ce qui se passe dans leur village d'origine et par leur statut social là-bas qu'à essayer de réussir dans leur environnement immédiat au Royaume-Uni.

En réponse à ces problèmes, des politiques visant à favoriser la « cohésion de la collectivité » (en faisant la promotion des principales valeurs nationales) et l'intégration obligatoire des immigrants (au moyen de cours et d'examens sur les langues nationales, les lois, les structures politiques et les pratiques culturelles) sont mises en place dans toute l'Europe. Les défenseurs de telles politiques déclarent qu'elles sont nécessaires pour éviter les conflits ethniques et pour assurer de meilleurs résultats sociaux et économiques pour les migrants; les critiques affirment que les politiques sont « néo-assimilationnistes » et vont à l'encontre des idéaux consistant à valoriser la diversité. Dans tous les cas, une telle cohésion et de telles politiques d'intégration sont fondées en grande partie sur l'opinion selon laquelle l'identité et les pratiques transnationales des diasporas menacent la solidarité sociale en général et le statut des immigrants en particulier.

Dans les pays qui reçoivent des migrants, les diasporas sont donc perçues avec une certaine inquiétude, si ce n'est avec désarroi, par de nombreux responsables des politiques et intervenants, ainsi que par le public en général.

Un bien et un mal ?

Dans d'autres domaines, le jury est toujours indécis quant aux avantages et aux inconvénients des diasporas.

Pour les pays sources de migrants, leurs diasporas peuvent leur causer bien des maux de tête politiques. Souvent, les diasporas peuvent entretenir des opinions très critiques, voire radicalement opposées, des politiques de leur pays d'origine – et c'est pourquoi certains gouvernements refusent parfois de trop accorder aux diasporas en termes de citoyenneté ou de participation politique. Le nationalisme à longue distance conservé dans de nombreuses diasporas est parfois enraciné et réactionnaire et a de fortes opinions sur la façon dont devrait se faire la politique sans véritablement être sur place pour participer démocratiquement; ce qui peut également être vu d'un mauvais œil dans le pays d'origine. En outre, il est reconnu que bon nombre de conflits récents et actuels sont, de façon rhétorique, alimentés et, de façon concrète, financés par les diasporas.

Plusieurs États reconnaissent maintenant qu'on retrouve des voix politiques importantes et productives dans les diasporas nationales, et diverses structures ont été mises en place pour tenir compte de celles-ci.

Cependant, ce sont parfois les membres des diasporas qui ont joué des rôles clés dans les processus de rétablissement de la paix et de reconstruction après les conflits dans des régions déchirées par la guerre. De plus, plusieurs États reconnaissent maintenant qu'on retrouve des voix politiques importantes et productives dans les diasporas nationales, et diverses structures ont été mises en place pour tenir compte de celles-ci grâce au vote outre-mer, à la représentation parlementaire et à des ministères spéciaux pour les diasporas.

Des ministères se consacrant aux affaires étrangères, comme au Royaume-Uni, examinent à l'heure actuelle la possibilité d'établir des relations avec des représentants des diasporas de nombreuses régions clés pour des raisons ayant trait aux relations bilatérales, à la sécurité, au commerce et au développement. Mais nous savons que parfois, de telles consultations avec les membres des diasporas peuvent éclater au visage : il est fort possible que le dialogue entre le gouvernement des États-Unis et ses membres choisis de la diaspora iraquienne ait donné lieu à de sérieux malentendus et à une compréhension erronée de la situation en Iraq dans la période qui a précédé la guerre.

Il y a également des idées mixtes au sujet de la production et de la consommation culturelle des diasporas. Il y a eu la préoccupation répandue (en Allemagne par exemple) que les minorités ethniques s'attardent sur leurs propres formes culturelles : cela est particulièrement visible en raison de la consommation d'émissions de télévision venant du pays d'origine par satellite. Toutefois, il est évident que certaines des œuvres les plus créatives en littérature, en musique, en cinéma et d'autres formes d'art ont été réalisées par des membres des diasporas et consommées par d'autres membres des diasporas, par des personnes du pays d'origine ainsi que par des publics plus larges à l'échelle internationale.

Ni l'un ni l'autre

Les diasporas jouissent aujourd'hui, comme jamais auparavant, de l'attention du public et des responsables des politiques. Malgré leurs aspects positifs, ce sont les côtés perçus comme négatifs des diasporas qui retiennent le plus l'attention. Ce n'est pas seulement la xénophobie qui se reflète dans de nombreux débats portant l'immigration, mais aussi une « diasporaphobie », c'est-à-dire non seulement une crainte du caractère étranger des immigrants, mais aussi de leurs liens continus avec l'étranger.

Cependant, il serait simpliste de considérer les diasporas comme une forme monolithique de structure sociale, de voir les liens transnationaux comme uniques et de croire que l'identité des diasporas imprime des valeurs et des types de comportement précis. L'histoire, la composition et les activités des diasporas sont très complexes et diversifiées. Au sein d'une diaspora – qu'elle soit fondée sur l'origine ethnique, nationale, religieuse ou locale – les membres ne se sentent pas et n'agissent pas comme une unité. Il existe toujours différents types et degrés d'attachement. Chez les membres d'une diaspora, même au sein d'une seule famille, certains souhaitent reconnaître, appuyer et recréer leur pays d'origine, d'autres veulent le respecter mais en s'engageant dans leur vie locale, tandis que d'autres veulent laisser derrière eux leur pays d'origine et tout ce qui s'y rattache. De plus, les points de vue sur l'identité et le pays d'origine varient énormément : la diaspora juive, par exemple, comprend certains des plus forts critiques d'Israël ainsi que ses plus ardents défenseurs.

Tout en reconnaissant une telle diversité au sein même des diasporas, il est possible de constater que les sentiments d'identité envers la diaspora et les pratiques transnationales ne sont pas nécessairement contraires à l'intégration des immigrants. Il ne s'agit pas d'une situation gagnant-perdant (plus ils sont transnationaux, moins ils s'intègrent ou vice-versa). Les conclusions d'une étude récente démontrent qu'il n'y a pas de corrélation directe entre le type et le degré d'intégration des immigrants et l'étendue de l'identification et des activités transnationales (Snel et coll., 2006).

De nombreuses façons, les diasporas représentent certains des processus et caractéristiques les plus dominants de notre

époque. En plus de la mondialisation et de l'interpénétration des cultures, l'existence des diasporas illustre parfaitement la croissance de la multiplicité, du cosmopolitisme, des compétences culturelles multiples et des attachements assortis. Sans tenir compte de la classe ou de la provenance, mais démontré peut-être par la plupart des migrants, il semble qu'un nombre croissant de personnes vivent et expriment des appartenances qui se chevauchent (quand elles ne sont pas en compétition), que ce soit l'appartenance envers un groupe, une langue, des intérêts, une nation ou un État. Mais il est plutôt prosaïque de simplement affirmer que nous avons tous – et les membres des diasporas en particulier – des identités multiples. Certaines affiliations à un groupe ou certaines identités personnelles sont plus fortes que d'autres. Parfois, des événements (dans le monde, dans la politique nationale, dans la vie d'une personne) sont à l'origine de sentiments d'identité qui stimulent des intérêts, des décisions et des actions plus qu'à d'autres périodes. Pour modifier légèrement l'approche de Fredrik Barth : ce n'est pas sur la nature de l'identité elle-même – dans ce cas-ci, la catégorie de la diaspora – qu'il faut concentrer notre attention, mais sur des façons, des époques et des contextes dans lesquels l'identité devient fondamentale.

Même s'il peut être exaspérant de voir que les diasporas sont si bien considérées dans certains milieux politiques et si mal considérées dans d'autres, ce fait n'est pas surprenant. Il existe un certain nombre de sujets qui s'inscrivent dans l'ensemble des programmes politiques – parfois contradictoires – de gouvernements et d'agences internationales. La migration, par nature, fait partie de ces sujets.

Ainsi, il n'est pas tellement déroutant que les institutions internationales, les divers ministères dont les portefeuilles englobent les affaires intérieures, la sécurité nationale, les affaires étrangères ou le développement international aient des façons si différentes de voir les diasporas. C'est pratiquement dans leur nature, même si nous pouvons continuer à revendiquer une plus grande cohérence politique et un « gouvernement décloisonné ». Les messages généralisateurs qu'ils font circuler, en particulier ceux qui peuvent attiser la « diasporaphobie », devraient néanmoins être examinés.

Références

- Cohen, R. 1997. *Global Diasporas: An Introduction*, Seattle, University of Washington Press.
- Ember, M., C. R. Ember, et I. Skoggard, dir. 2004. *Encyclopedia of Diasporas: Immigrant and Refugee Cultures around the World*, New York, Kluwer.
- Newland, K. 2004. « Beyond Remittances: The Role of Diasporas in Poverty Reduction in Their Country of Origin », Washington (D.C.), Migration Policy Institute.
- Sheffer, G. 2003. *Diaspora Politics: At Home Abroad*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Snel, E., G. Engbersen, et A. Leekes. 2006. « Transnational Involvement and Social Integration », *Global Networks*, vol. 6, n° 3, p. 285-308.
- Vertovec, S., et R. Cohen, dir. 2003. *Conceiving Cosmopolitanism: Theory, Context and Practice*, Oxford, Oxford University Press.
- dir. 1999. *Migration, Diasporas and Transnationalism*, Aldershot, Edward Elgar.

Hong Kong bouge

DAVID LEY

Department of Geography, University of British Columbia

Les années 1980 à Hong Kong ont été à la fois remplies d'un espoir formidable et marquées d'une anxiété croissante. L'économie était prospère étant donné la croissance de l'industrie manufacturière dans l'arrière-pays, soit le delta de la rivière des Perles de la Chine méridionale. La division des propriétés était le secteur le plus important de la bourse de Hong Kong, et le prix des biens immobiliers, au cœur d'une grande partie de la richesse personnelle et de celle des entreprises, a grimpé en flèche, pour doubler dans la deuxième moitié des années 1980 et tripler dans la période vertigineuse entre 1989 et 1994. À ce rythme, les propriétaires de modestes immeubles résidentiels pouvaient s'attendre à accéder au statut de millionnaire. Par ailleurs, des nuages sombres se profilaient à l'horizon et menaçaient cette fébrilité capitaliste. La signature de la Déclaration commune sino-britannique en 1984 avait permis d'élaborer une feuille de route dont la destination était toutefois incertaine. Bien que les grandes lignes de l'annexion de Hong Kong au continent étaient tracées, l'incidence de cette annexion sur l'activité économique et les libertés individuelles était beaucoup plus complexe. L'anxiété a été considérablement aggravée par le massacre de Tiananmen en 1989, qui a ravivé les souvenirs des troubles violents qui se sont produits pendant la Révolution culturelle.

À la même époque, le Canada et d'autres pays occidentaux cherchaient à améliorer leurs échanges commerciaux et leurs relations en matière d'investissements avec les économies montantes de l'Extrême-Orient. Les missions commerciales ont annoncé que le Canada était formellement prêt à faire des affaires. La libéralisation de la politique d'immigration des années 1960 a été suivie par le courant de l'immigration des gens d'affaires des années 1970 et 1980 qui est devenu très populaire auprès des entrepreneurs et des capitalistes à Hong Kong et, dans une moindre mesure, à Taïwan et en Corée. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et d'autres pays ont saisi les mêmes occasions et ont mis sur pied leurs propres programmes à l'intention des gens d'affaires, accueillant ainsi une classe moyenne nantie, mal à l'aise avec la vague de changement dans la scène politique en Asie de l'Est (Wong, 2003).

Migrants ambivalents

La classe moyenne de Hong Kong ayant été informée de ses options par une légion d'experts-conseils en immigration, son exode déjà amorcé prit une ampleur considérable. De 1987 à 1997, l'émigration a dépassé tous les niveaux historiques; elle a

augmenté de 50 % dans la deuxième moitié des années 1980, et a redoublé au cours de la première moitié des années 1990, avant de diminuer dans la dernière partie de la décennie. Au cours de l'année de pointe de 1992, plus de 66 000 émigrants ont quitté Hong Kong (Li, 2005). Le Canada a été le principal bénéficiaire de cet exode et, au cours de certaines années des années 1990, plus de 70 % des personnes qui ont quitté Hong Kong sont venues s'établir au Canada. Au début, les migrants rejoignaient les membres de leur famille qui étaient arrivés au pays à la suite des réformes de l'immigration des années 1960, mais, peu de temps après, les nouveaux arrivants s'établissaient à titre de migrants économiques représentant un capital humain et des actifs financiers considérables. Pendant une décennie, Hong Kong est devenue la principale source d'immigrants au Canada.

Cependant, il existait une certaine ambivalence chez bon nombre de ces migrants. Ils se sentaient partagés par rapport à leur décision; après des entrevues réalisées à Hong Kong au début des années 1990, Ronald Skeldon (1994) et son équipe ont donné à entendre que ces émigrants étaient réticents. En effet, tout en sachant qu'ils se dirigeaient vers une sécurité géopolitique et une qualité de vie meilleure dans les pays de destination, ils s'attendaient également à ce que des avantages économiques supérieurs puissent être tirés de l'Asie de l'Est, en comparaison avec les économies mieux assises, plus réglementées et fortement imposées de l'Amérique du Nord et de l'Australasie. En conséquence, après leur départ physique, plusieurs migrants économiques ont conservé leurs entreprises à Hong Kong et dans le delta de la rivière des Perles. Alors que certains d'entre eux sont devenus des partenaires commerciaux plus passifs, d'autres traversaient régulièrement le Pacifique pour voir à leurs affaires et rendaient de courtes visites à leur famille au Canada, d'autres essayaient d'étendre leurs activités économiques à leur nouvelle patrie en établissant des entreprises d'import-export, et d'autres encore élaboraient une stratégie leur permettant d'être absents temporairement, juste assez longtemps pour devenir citoyen à l'étranger. Enfin, d'autres émigrants rompaient définitivement avec leur pays d'origine et essayaient de se rétablir sur le plan économique et familial dans leur nouveau pays.

Une population transnationale

En raison de ces liens actifs et soutenus de part et d'autre du Pacifique, les émigrants de classe moyenne de Hong Kong sont devenus essentiellement transnationaux, maintenant des liens entre l'Amérique du Nord et l'Extrême-Orient et faisant la

navette entre les deux. Trois conséquences majeures ont découlé de ce statut transnational. Premièrement, sur le plan géographique, ces personnes se sont installées dans des villes carrefour telles que Sydney, Auckland, San Francisco, Vancouver et Toronto. La proximité d'un aéroport qui permettait de se rendre rapidement en Asie constituait un avantage de taille pour chacune de ces villes. En outre, la présence d'une forte population d'origine chinoise permettait aux nouveaux arrivants de s'adapter plus rapidement, tout en fournissant un marché pour les petites entreprises.

Comme les migrants économiques admis à titre d'entrepreneurs sont tenus d'établir une entreprise au Canada, l'existence d'une enclave ethnique offre un marché pour des entreprises où la difficulté de s'exprimer en anglais n'est pas pénalisée. L'achat d'une petite entreprise existante, d'un restaurant ou d'une agence de voyage, par exemple, fournissait une source de revenu instantanée qui, à son tour, fournissait la preuve nécessaire aux autorités de l'immigration qu'une entreprise de bonne foi avait été établie. Mais, selon les sondages, les entrepreneurs auraient sous-estimé les défis représentés par le travail à l'extérieur de Hong Kong. Ils étaient peu familiers avec la réglementation, le marché était plus faible que prévu (en partie parce qu'un si grand nombre d'entrepreneurs avaient eu la même idée), l'économie ethnique était saturée, et la compétition féroce faisait chuter les marges de profit (Ley, 2006). Bien que les immigrants effectuaient leurs investissements tel qu'il était exigé, leur propre succès économique était limité, ce qui a entraîné de nombreuses faillites d'entreprises.

Mais ce n'était pas tout. Bon nombre de migrants savaient que les marges de profit seraient plus basses au Canada, et certains d'entre eux, comme nous l'avons vu, maintenaient des activités économiques en Extrême-Orient. Même s'ils possédaient une entreprise au Canada, leurs attentes étaient faibles et leur véritable énergie était concentrée ailleurs. Cette constatation est appuyée par le roulement rapide de ces entreprises dès que les conditions d'immigration avaient été remplies. À ce moment-là, environ la moitié des entreprises ont été vendues. Les profits faibles, même les pertes, étaient tout simplement considérés comme le prix à payer pour obtenir la citoyenneté. En cette époque néo-libérale où tout semblait avoir une valeur financière, l'État avait fixé un prix pour la citoyenneté des immigrants économiques et, l'ayant payé, les migrants ont conclu qu'ils avaient respecté leur engagement. La dilution de l'esprit d'entreprise au Canada constitue donc une deuxième conséquence des liens transnationaux.

La troisième conséquence du statut transnational, c'est l'existence de familles fragmentées dans lesquelles le chef de famille vit et travaille en Extrême-Orient alors que son épouse et ses enfants habitent à l'étranger. Tandis que la nature très étendue du réseau professionnel de la famille chinoise a souvent fait l'objet d'éloges, des travaux récents font état des épreuves difficiles qui découlent de cette institution patriarcale et dont on parle peu. Même si sa situation financière est bonne et que son mari lui téléphone régulièrement, l'épouse et la mère qui est

à l'étranger devient un parent célibataire qui gère un ménage et une famille dans un milieu qu'elle ne connaît pas bien, ce qui pose un défi de taille et lui cause un stress considérable (Waters, 2002). Pour ce qui est des enfants, ils peuvent développer des problèmes de comportement au moment de l'adolescence, surtout dans les cas où les deux parents ont repris contact avec l'Extrême-Orient et qu'ils laissent leurs enfants relativement à eux-mêmes avec des tuteurs à Vancouver ou à Toronto.

Le mythe du retour

De nombreux immigrants nourrissent le mythe du retour à leur pays d'origine et, pour certains d'entre eux, ce retour se réalise effectivement. Au cours de la grande migration européenne vers les États-Unis, de 1880 à 1930, on estime qu'un quart à un tiers des immigrants sont retournés en Europe. Le transport de nos jours étant beaucoup plus rapide et relativement peu coûteux, le retour est encore plus simple qu'à l'époque. Selon les estimations, plus de 200 000 résidents de Hong Kong détiennent un passeport canadien. Les résultats d'entrevues et de groupes de discussion dévoilent que ces personnes ont surtout quitté le Canada pour des raisons économiques, en prévision d'un revenu considérablement plus élevé et de meilleures perspectives de carrière en Extrême-Orient (Ley et Kobayashi, 2005). Ils reconnaissent toutefois que le Canada le niveau de vie supérieur, la qualité du système d'éducation et la liberté politique que le Canada offre. En vrai transnationaux, bon nombre d'entre eux prévoient redéménager de l'autre côté du Pacifique à l'avenir, soit pour que leurs enfants y poursuivent leurs études ou pour leur retraite. Pour eux, le mythe du retour ne signifie pas retourner à l'endroit où ils sont nés, mais plutôt migrer de nouveau à l'endroit qui leur offre de meilleures possibilités une fois qu'ils auront trouvé la sécurité économique.

Cette population transnationale possède une stratégie géographique raffinée qui consiste à se déplacer à répétition entre deux endroits précis dans un territoire qui chevauche deux États-nations, selon les critères qu'ils jugent primordiaux à différentes étapes de leur vie. Cette situation montre bien la tendance mondiale actuelle vers une migration temporaire et circulaire.

Références

- Ley, D. 2006. « Explaining Variations in Business Performance among Immigrant Entrepreneurs in Canada », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 32, n° 5 (juillet), p. 743-764.
- Ley, D. et A. Kobayashi. 2005. « Back to Hong Kong: Return Migration or Transnational Sojourn? », *Global Networks*, vol. 5 n° 2, p. 111-128.
- Li, P. 2005. « The Rise and Fall of Chinese Immigration to Canada: Newcomers from Hong Kong SAR and Mainland China, 1980-2000 », *International Migration*, vol. 43 n° 3, p. 9-32.
- Skeldon, R., dir. 1994. *Reluctant Exiles?: Migration from Hong Kong and the New Overseas Chinese*, Armonk (NY), M.E. Sharpe.
- Waters, J. 2002. « Flexible Families? Astronaut Households and the Experiences of Lone Mothers in Vancouver, British Columbia », *Social and Cultural Geography*, vol. 3 n° 2, p. 117-134.
- Wong, L. 2003. « Chinese Business Migration to Australia, Canada and the United States: State Policy and the Global Immigration Marketplace », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 12 n° 3, p. 301-336.

Israël et la diaspora de retour

KARIN AMIT

Institut pour l'immigration et l'intégration sociale, Centre académique Ruppin

MOSHE SEMYONOV

Département de sociologie, Université de Tel Aviv

La migration des Juifs en Israël peut être qualifiée de diaspora de retour, un phénomène tout à fait particulier dans l'ensemble des mouvements migratoires. Bien qu'Israël ait, pendant plus de 2 000 ans, servi de patrie religio-culturelle au peuple juif, très peu de Juifs avaient effectivement vécu en Israël avant le 20^e siècle. En effet, au tournant du 19^e siècle, lorsque le mouvement sioniste s'est manifesté, moins de 1 % des Juifs avaient vécu en Israël. Toutefois, après l'établissement du mouvement sioniste, les Juifs ont commencé à migrer de partout au monde vers leur mère patrie. À l'heure actuelle, 58 ans après la création de l'État d'Israël, environ 40 % des Juifs du monde entier y vivent.

La diaspora israélienne de retour présente plusieurs caractéristiques spéciales. Premièrement, ces immigrants ressentent une affinité avec la société de destination et ce, même avant la migration, et ils ont souvent l'impression, dès leur arrivée, d'être de retour chez eux. Deuxièmement, l'État d'Israël et la société israélienne se sont engagés sur le plan institutionnel et idéologique à faciliter l'intégration des immigrants juifs à la société. Cela est très évident dans l'appui qui est réservé aux immigrants par les établissements et les organismes gouvernementaux, de même que dans la sympathie que le public leur manifeste.

En tant que centre pour une diaspora de retour, Israël encourage l'immigration des Juifs, tout en décourageant l'immigration des non-Juifs. En vertu de la *Loi sur le retour* et de la *Loi sur la nationalité*, tous les Juifs ont le droit de s'établir en Israël et tous les immigrants juifs peuvent obtenir la citoyenneté israélienne dès leur arrivée au pays. En outre, on ne qualifie pas ces nouveaux arrivants d'« immigrants », mais plutôt d'« olim » – terme qui comporte une forte connotation positive signifiant « qui monte ». Dans le but de faciliter l'intégration des nouveaux immigrants à la société israélienne, le gouvernement a confié à un ministère la responsabilité de l'absorption des migrants et des questions liées à l'immigration. En outre, le gouvernement d'Israël considère qu'il est responsable des opérations de sauvetage des communautés juives à risque (voir, par exemple, les récentes opérations de sauvetage de la communauté éthiopienne juive).

Les courants d'immigration en Israël

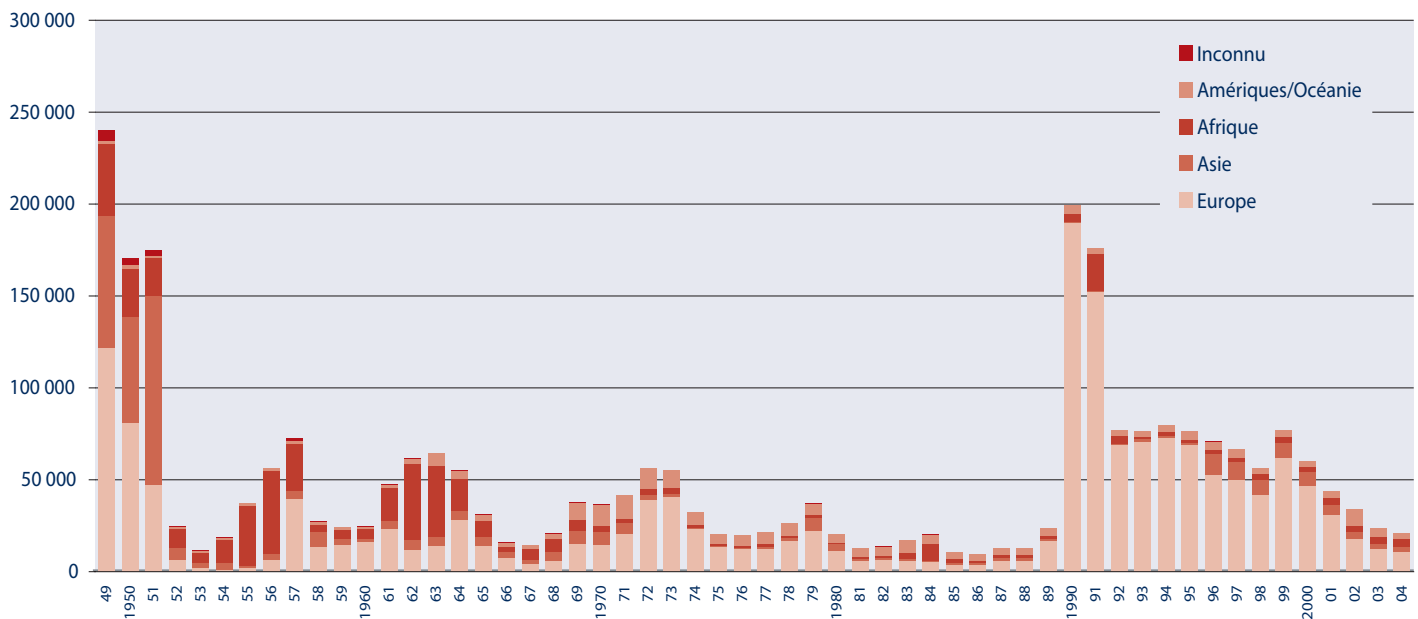
Les immigrants juifs sont arrivés en Israël en différentes vagues, en provenance de presque tous les continents, depuis la fin du

19^e siècle jusqu'à maintenant. Selon Semyonov et Lewin-Epstein, on peut parler de cinq grandes périodes d'immigration en Israël :

- 1 L'immigration précédant la création de l'État (1948);
- 2 L'immigration massive immédiatement après la création de l'État (1948-1952);
- 3 L'immigration sporadique au cours des trois décennies suivantes (1953-1989);
- 4 L'immigration massive à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique (1989-1995); et
- 5 L'immigration sporadique en provenance de pays occidentaux et de pays développés tels que l'Argentine, la France et les États-Unis (de 1995 à maintenant).

La Figure 1 montre les courants annuels par continent d'origine depuis 1948, année de la création de l'État. Conformément au mécanisme de classification des « cinq périodes », on peut observer deux sommets dans l'immigration vers Israël. Le premier sommet a été atteint immédiatement après la création de l'État d'Israël (1948-1952), et le deuxième a suivi l'effondrement de l'ex-Union soviétique (1989-1995). La distinction entre les continents d'origine des immigrants nous permet de déceler des changements dans la composition sociale et ethnique d'Israël qui se sont produits à la suite de l'immigration. Deux principaux groupes géoculturels ressortent selon le continent d'origine; il s'agit des Juifs d'origine asiatique ou africaine (AA) (principalement sépharades) et des Juifs d'origine européenne ou américaine (EA) (principalement ashkénazes). Quand on compare ces deux groupes, ce dernier est caractérisé par un statut socio-économique plus élevé sur le plan des études, de la situation professionnelle, du revenu, de la richesse et du niveau de vie. Comme nous le verrons bientôt, ces différences socio-économiques sont attribuables, du moins en partie, aux courants de la « diaspora de retour » en Israël.

La première vague de migration en Palestine (avant la création de l'État d'Israël) est survenue au tournant du 19^e siècle, principalement en provenance de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est. Cette migration, en grande partie idéologique, visait la création d'une patrie pour le peuple juif. Ces premiers immigrants ont mis sur pied les institutions politiques, économiques et civiles du futur État. Naturellement, ces immigrants occupaient les échelons supérieurs des institutions

Figure 1. L'immigration en Israël par année et par continent d'origine, 1948-2006

Source : Bureau national de statistiques d'Israël.

sociales, culturelles et économiques et constituaient l'élite du nouvel État.

La deuxième vague d'immigrants est arrivée immédiatement après la création de l'État d'Israël. Elle a été caractérisée par l'arrivée massive de réfugiés en provenance de pays principalement musulmans du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et de survivants européens de l'Holocauste. Au cours des cinq premières années après l'indépendance, la population juive d'Israël a plus que doublé, passant de 600 000 à plus de 1,5 million de personnes. L'immigration à grande échelle de populations hétérogènes, combinée à une pénurie de ressources, a fortement influencé les réalisations socio-économiques de ces immigrants. En effet, les répercussions de cette période de migration s'ont encore évidentes aujourd'hui, même chez les immigrants de deuxième et de troisième génération. Cependant, les résultats varient selon les origines. Les recherches sur l'assimilation des immigrants en Israël donnent à penser que l'intégration des immigrants européens et de leurs enfants a été plus réussie que celle des immigrants et de leurs enfants en provenance de l'Asie et de l'Afrique du Nord. Nous approfondirons cette question plus tard.

L'immigration dans la troisième période a été plutôt dispersée et sporadique et ce, en raison d'événements politiques, économiques et sociaux qui se sont déroulés dans certains pays d'origine. Par exemple, la révolution iranienne et l'agitation politique en Afrique du Sud ou en Argentine ont été suivies par des vagues d'immigration juive en provenance de l'Iran, de l'Afrique du Sud et de l'Argentine. En outre, les modifications des restrictions en matière d'immigration dans les pays d'Europe de l'Est ont donné

lieu à une augmentation du nombre d'immigrants des anciens pays communistes, surtout de l'ex-Union soviétique. Pendant cette période, le taux d'immigration était relativement bas, et les ressources du gouvernement avaient augmenté. En général, le statut socio-économique de ces immigrants était relativement plus élevé qu'au cours des périodes précédentes, et selon des recherches empiriques, le taux d'intégration de ces immigrants était plutôt élevé.

L'immigration en Israël a atteint un point tournant en 1989. À la suite de l'érosion de l'ex-Union soviétique, une vague massive d'immigrants a entrepris son exode des républiques soviétiques. Israël était la principale destination viable pour ces émigrants juifs et, par conséquent, Israël – un pays de 4,5 millions d'habitants – s'est retrouvé avec plus de 700 000 immigrants (dont 400 000 sont arrivés entre 1989 et 1991). La très grande majorité de ces immigrants étaient d'origine juive, mais parmi les membres de leur famille qui sont arrivés avec eux, il y avait aussi des non juifs. Ces immigrants étaient très instruits et la plupart d'entre eux avaient des diplômes universitaires ou de compétence professionnelle. Des études sur l'intégration de ces immigrants « russes » indique que la plupart d'entre eux ont connu une mobilité professionnelle descendante à leur arrivée, mais une mobilité professionnelle et économique ascendante au fil des ans. Au même moment, des immigrants d'Éthiopie sont arrivés en Israël; bon nombre d'entre eux avaient fait l'objet de deux grandes opérations de sauvetage. À l'heure actuelle, environ 100 000 immigrants éthiopiens et leurs enfants vivent en Israël; leur situation socio-économique est très précaire et ils ont beaucoup de difficulté à s'adapter et à s'intégrer à la société israélienne.

Depuis 1995, après l'arrivée d'un grand nombre d'immigrants en provenance de l'ex-Union soviétique, les immigrants en Israël provenaient principalement de pays occidentaux et de pays économiquement développés. Durant cette période, environ 50 000 immigrants sont arrivés des États-Unis, du Canada, de la France et de l'Argentine. Ce sont, pour la plupart, des immigrants très instruits et hautement qualifiés et, bien que principalement motivés par des raisons idéologiques et religieuses, ils ont l'avantage du choix. À la différence de bon nombre d'immigrants, les membres de cette diaspora de retour ont le choix de retourner dans leur pays d'origine s'ils ne réussissent pas en Israël. Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer leur niveau d'intégration dans la société, nous avons toutes les raisons de croire qu'ils réussiront sur les plans social et économique.

L'examen de ces cinq périodes permet de voir l'évolution, au fil du temps, de la diaspora de retour en Israël. Qui plus est, le nombre d'immigrants augmenté à la suite de la création de l'État d'Israël. Le Tableau 1 indique le nombre de personnes qui sont arrivés en Israël avant et après la création de l'État d'Israël. Il est clair qu'Israël est la patrie d'une « diaspora de retour ». En 2006, il y avait 6 869 500 Juifs en Israël; près de 50 % sont nés à l'étranger et un grand nombre de l'autre 50 % sont les enfants d'immigrants de la première génération.

Tableau 1. Immigration en Israël avant et après la création de l'État, par continent d'origine

	Avant la création (1991-1948)	Après la création (1948-2004)
Total	482 857	2 971 827
Europe	377 381	1 790 252
Amérique/Océanie	7 754	234 826
Asie	40 895	425 314
Afrique	4 041	489 872
Inconnu	52 786	31 653

Source : Bureau national de statistiques d'Israël.

Le rôle de l'État

Israël se considère comme la patrie du peuple juif et, par conséquent, s'est engagé à intégrer sa diaspora dans le système social. D'autres sociétés d'immigration (dont les États-Unis et, dans une moindre mesure, le Canada et l'Australie), ont tendance à voir l'intégration des immigrants dans la société comme l'assimilation dans une économie de marché. Le modèle est fondé sur l'hypothèse selon laquelle les immigrants entrent au bas du système de stratification et, avec le temps, ils acquièrent les ressources sociales, culturelles et le capital humain qui leur permet de rivaliser sur un pied d'égalité et d'obtenir la parité avec les citoyens nés dans le pays d'immigration. Autrement dit, on présume qu'au fil du temps dans une économie de marché, les immigrants se feront concurrence sur un pied d'égalité et obtiendront le même rendement pour leurs ressources liées au travail. Selon ce modèle, les récompenses obtenues sur le marché

du travail sont une manifestation des ressources en capital humain et du degré d'assimilation dans la société d'accueil.

Ce modèle de l'immigration est quelque peu problématique dans le cas d'Israël, étant donné que ce pays considère ses immigrants comme une diaspora de retour. Au cours de la plus grande partie de l'histoire d'Israël, la prise de décision a été très centralisée, et l'État a grandement participé à la transformation de la structure des possibilités et des politiques d'immigration afin de faciliter l'intégration en douceur des immigrants à la société. C'est-à-dire que l'État a joué un rôle de premier plan dans l'intégration et l'absorption des immigrants, en grande partie grâce à l'aide à l'établissement fournie aux nouveaux immigrants pendant les premières années après leur arrivée. Cette aide comprend des allocations et de la formation linguistique, du logement gratuit pendant plusieurs mois et des subventions en vue de l'achat d'une maison, de la formation professionnelle et des services d'emploi, de même que des exonérations fiscales. De ce point de vue, l'État d'Israël a établi un « contrat social » avec les nouveaux immigrants.

En effet, la participation de l'État vise à faciliter la transition en douceur de sa diaspora de retour au sein de la société d'accueil. Cependant, cette participation crée, par le fait même, une dépendance envers le système et les institutions de l'État. En outre, dans de nombreux cas, les actions de l'État ont eu des conséquences préjudiciables à long terme sur le statut social et économique des immigrants. En se fondant sur cette idée, Semyonov et Lewin-Epstein ont proposé un modèle qui comprend deux dimensions principales pour évaluer les répercussions de l'État sur l'émergence des iniquités ethniques parmi les immigrants en Israël. Ces deux dimensions sont les suivantes :

- 1 Le degré du contrôle de l'État et le degré de dépendance des immigrants envers ses institutions et ses organismes; et
- 2 Le quantité de ressources fournies aux immigrants par l'État.

Ces deux dimensions ont beaucoup varié au fil du temps, façonnant le système de stratification ethnique chez les immigrants dans la société israélienne. Le Tableau 2 (adapté de Semyonov et Lewin-Epstein) présente un modèle à deux dimensions quelque peu simplifié. La première dimension a trait aux ressources sociétales, tandis que la deuxième représente le degré du contrôle de l'État (par opposition au contrôle du marché, qui est également lié – inversement – à la dépendance des immigrants envers l'État).

Selon le modèle présenté dans le Tableau 2, la période précédant la création de l'État est caractérisée par un faible niveau de ressources sociétales et de contrôle centralisé. D'autre part, les années qui ont immédiatement suivi la guerre d'Israël pour l'indépendance – la période de migration massive des réfugiés – ont été caractérisées par une pénurie de ressources sociétales et un degré élevé de contrôle par l'État. Pendant cette période, les immigrants sont devenus extrêmement dépendants des organismes et des politiques de l'État. Par exemple, l'État a

Tableau 2. Typologie de la participation de l'État dans l'absorption des immigrants

Contrôle de l'État	Ressources sociétales	
	Basses	Hautes
Faible	1 ^{re} PÉRIODE Immigration précédant la création de l'État	4 ^e et 5 ^e PÉRIODES Migration massive récente
Fort	2 ^e PÉRIODE Immigration après l'indépendance	3 ^e PÉRIODE Immigration intermédiaire

Source : Semyonov et Lewin-Epstein.

développé de nouveaux projets domiciliaires à l'intention des immigrants qui arrivaient et a élaboré une politique de dispersion de la population qui tenait compte des besoins du nouvel État. Par conséquent, les immigrants – surtout ceux qui arrivaient d'Afrique du Nord – ont été aiguillés vers les nouveaux projets dans les régions périphériques de l'État. En même temps, de nouvelles industries ont été développées dans ces villes qui offraient principalement des emplois mal rémunérés dans des industries exigeantes en main-d'œuvre. À ce jour, ces villes sont encore caractérisées par une structure industrielle et occupationnelle et une concentration élevée d'immigrants nord-africains. Ces conditions d'accueil ont eu des conséquences à long terme pour les immigrants de deuxième et de troisième génération. Les immigrants d'Asie centrale et surtout ceux d'Afrique du Nord, de même que leurs enfants, accusent encore un retard considérable par rapport aux immigrants européens et américains et leurs enfants, que ce soit sur le plan des études, de la situation professionnelle, de la rémunération ou du niveau de vie.

Entre les années 1960 et 1980, bien que le taux d'immigration en Israël ait diminué, les ressources consacrées à l'absorption des immigrants ont considérablement augmenté. En même temps, la participation de l'État à la politique d'immigration ainsi que l'aide gouvernementale sont demeurées intensives, et les immigrants qui sont arrivés durant cette période ont eu de meilleures possibilités socio-économiques (attribuables, en partie, à une diminution de la pression dans les marchés du travail et de l'immobilier). En effet, des études portant sur les immigrants en Israël révèlent que cette diaspora de retour a réussi à combler l'écart socio-économique qui existait entre elle et les personnes nées en Israël et a atteint la parité avec tous les autres groupes avantagés.

La période d'immigration massive en provenance de l'ex-Union soviétique (1989-1995) se démarquait par un niveau élevé de ressources, mais un faible niveau de contrôle. Une nouvelle politique sur l'absorption des immigrants – « l'absorption directe » – avait été mise en place et, selon cette politique, les nouveaux immigrants reçoivent une « trousse d'absorption » (argent comptant et services) et peuvent adopter différentes stratégies en vue de leur entrée sur le marché du travail. Par exemple, ils peuvent utiliser les ressources et l'aide fournies par

l'État pour recevoir une formation et pour se loger. Aussi, ils peuvent choisir où habiter et quand et comment entrer sur le marché du travail. Cette politique a continué d'être appliquée, à toutes fins pratiques, jusque dans la cinquième période d'immigration (1996-2006), au cours de laquelle les immigrants des pays occidentaux et des pays économiquement développés arrivent en Israël. Les résultats de la recherche sur l'absorption et l'intégration des « immigrants russes » indiquent qu'il y a une amélioration lente mais soutenue de leur statut socio-économique et de leurs réalisations, surtout parmi les immigrants plus jeunes. Cependant, il est important de souligner que les immigrants éthiopiens, qui sont également arrivés en Israël au cours de cette période, continuent d'éprouver de sérieux problèmes au sein de la société israélienne. Il semble qu'une politique d'immigration qui donne de bons résultats auprès d'immigrants très instruits et de ceux qui viennent de sociétés développées et industrialisées ne s'applique pas nécessairement aux immigrants qui n'ont pas les caractéristiques associées au capital humain ni l'orientation culturelle nécessaire pour soutenir efficacement la concurrence dans une société comme Israël.

Conclusions

Dans cet article, nous avons exposé les caractéristiques particulières de l'immigration juive en Israël au cours du siècle dernier. Contrairement à d'autres mouvements migratoires, les Juifs sont arrivés en Israël en tant que diaspora de retour et sont considérés en tant que tels, et par le public et par l'État. À titre de membres d'une diaspora de retour, ils ont droit à la citoyenneté dès leur arrivée, et ils reçoivent un appui financier et moral considérable afin de faciliter leur intégration à la société. Donc, contrairement à d'autres sociétés « axées sur le marché » qui accueillent des immigrants, l'État d'Israël a joué – et joue encore – un rôle de premier plan dans l'intégration des immigrants à la société. Nous croyons que, sans une telle intervention de l'État, l'intégration de ce très grand nombre d'immigrants, dont plusieurs sont arrivés à titre de réfugiés avec des ressources limitées, en une période relativement courte aurait été nettement moins réussie.

Références

- Ben-Rafael, E. 1982. *The Emergence of Ethnicity: Cultural Groups and Social Conflict in Israel*, Westport (CT), Greenwood Press.
- Cohen, Y. et Y. Haberfeld. 1998. « Second Generation Jewish Immigrants in Israel: Have the Ethnic Gaps in Schooling and Earning Declined? », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 2, p. 507-528.
- Della Pergola, S. 1998. « The Global Context of Migration to Israel », dans E. Leshem et J. Shuval, dir., *Immigration to Israel: Sociological perspectives*, New Brunswick et Londres, Transaction Publishers.
- Rajiman, R. et M. Semyonov. 1998. « Best of Times, Worst of Times, and Occupational Mobility: The Case of Russian Immigrants in Israel », *Working Paper Series #98-04*, Centre de recherche sur l'immigration et l'intégration dans les métropoles, Vancouver.
- Semyonov, M. 1996. « On the Cost of Being an Immigrant in Israel: The Effects of Tenure, Ethnicity and Gender », *Research in Social Stratification and Mobility*, vol. 15, p. 115-131.
- Semyonov, M. et N. Lewin-Epstein. 2003. « Immigration and Ethnicity in Israel: Returning Diaspora and Nation-Building », dans Münz, R. et R. Ohlinger, dir., *Diasporas and ethnic migrants: Germany, Israel and Post-Soviet Successor States in Comparative Perspective*, Londres, Frank Cass Publishers, p. 327-337.

Le citoyen italien transnational vote et marque un but

ANTONELLA BISCARO

Fondazione ISMU et University of Technology, Sydney (UTS)

Pour la diaspora italienne, 2006 est une année marquante. À ce jour, au moins deux événements ont eu des répercussions majeures : d'abord, la tenue des élections italiennes en avril, auxquelles les Italiens vivant à l'étranger ont participé pour la première fois; ensuite, la victoire de l'Italie à la Coupe du Monde de la FIFA, qui a eu lieu en Allemagne, en juin et en juillet. Même si cet article traitera plutôt du premier événement, il sera difficile de ne pas souligner la profonde influence du deuxième pour ce qui a été de forger des alliances, de susciter des émotions nationalistes et de rassembler les Italiens de première, de deuxième et même de troisième génération, dispersés dans le monde entier. Telle est la puissance du soccer dans la création de liens et d'un sentiment commun d'identité, reléguant au second plan les effets de la politique institutionnelle (transnationale). Par conséquent, cela vaudra peut-être la peine de bifurquer un peu – entre les ballons de soccer et les bulletins de vote – pour mettre en lumière l'évolution des relations entre l'Italie et sa diaspora.

Cette année, pour la première fois, un électorat d'environ 2,7 millions de citoyens italiens vivant à l'extérieur des frontières géographiques de l'Italie (la conséquence de plus de cent ans d'émigration au cours desquels 26 millions de personnes ont quitté la péninsule italienne et ses îles adjacentes) a eu l'occasion de voter aux élections nationales. Non moins de 42,07 % de ces citoyens se sont prévalus de ce droit.

Exception faite de son caractère inédit, il ne semble rien y avoir d'extraordinaire à cet événement. Les récentes discussions sur le transnationalisme politique des migrants (Baubock, 2003; Smith, 2003; Portes 1999) ont mis en évidence la façon dont l'émergence de liens et de réseaux de part et d'autre des frontières nationales redéfinissent les relations entre l'État et les communautés de migrants à l'étranger, en reconfigurant les frontières de la communauté sociale et politique. Généralement, les émigrants s'inscrivent ainsi dans une conception plus ouverte de la nation du pays d'origine (Smith, 2003). Ainsi, le droit de vote à l'extérieur du pays est devenu une pratique acceptée en tant qu'expression d'appartenance à un groupe transnational. Bien que les attitudes envers ce droit varient d'un pays à l'autre, il n'est pas inhabituel d'accorder le droit de vote à des citoyens expatriés, par la création de scrutins pour les électeurs absents. Cependant, très peu de pays ont un

mécanisme de grande envergure pour la représentation démocratique des citoyens expatriés, à l'image de celui que l'Italie a établi en modifiant les articles 48, 56 et 57 de sa Constitution et en déposant le projet de loi n° 459, entré en vigueur en décembre 2001.

Les citoyens italiens vivant à l'étranger ont non seulement le droit de voter aux élections générales, mais ont également le droit d'élire leurs propres représentants. Au Parlement, on a réservé 18 sièges aux circonscriptions de migrants : six sénateurs et 12 représentants à la Chambre des députés sont ainsi élus dans les quatre districts électoraux mondiaux, à savoir l'Europe, l'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale, et l'Afrique, l'Asie, l'Océanie et l'Antarctique.

L'approbation de ces projets de loi et la création de ces districts inhabituels – résultat d'un processus et d'un débat politique prolongés – ont soulevé la perplexité et piqué la curiosité chez plusieurs, de par le monde entier. Trois questions seront abordées dans cet article : les circonstances qui ont mené à la création de ces districts, quelques-uns des principaux arguments soulevés durant le débat, et quelques résultats.

En janvier 2003, une délégation spéciale de parlementaires italiens chargés d'une enquête a visité l'Australie afin de rencontrer les communautés italiennes qui y sont établies. Au cours d'une rencontre tenue à Sydney, l'ancienne députée des Nouvelles-Galles-du-Sud d'origine italienne M^{me} Franca Arena, connue pour son franc parler, a exprimé les inquiétudes de nombreuses personnes présentes en demandant quel était la raison d'être et l'objectif de ce vaste programme de représentation démocratique, d'autant plus que 50 ans s'étaient déjà écoulés depuis la vague d'immigration italienne des années d'après-guerre.

Cependant, il ne faut pas vraiment s'étonner de ce décalage. Les politiques des pays d'origine à l'intention des émigrants pourraient découler de motifs stratégiques; en effet, elles sont souvent une réaction à la capacité de la diaspora de présenter des demandes et un résultat des modes de formation de communautés ethniques dans les pays d'établissement (Baubock, 2003; Portes, 1999). En d'autres mots, comme le souligne Portes, [*Traduction*] « les gouvernements des pays d'origine interviennent au moment où l'importance du phénomène devient [ou est perçu comme étant] évident » (1999, p. 466-467), au lieu que ce soit le transnationalisme local qui mette le mouvement en marche. Par

conséquent, ce n'est que par la consolidation des communautés italiennes et de leurs positions dans le monde entier, et par de nouvelles attitudes dans les pays d'établissement, que la diaspora italienne – ou au moins ses élites politiques – a été en mesure de mieux formuler ses demandes auprès de l'État italien. Ironiquement, cette situation s'est produite au moment où les communautés de la diaspora vieillissent et ne sont pas reconstituées par des arrivées récentes.

De toute évidence, il existe une série de facteurs concomitants. Tout comme Colucci (2001) l'a fait remarquer, entre 1976 et 1982 le parti chrétien-démocrate au pouvoir était très militant, et plusieurs projets de loi sur les droits de vote des migrants ont été déposés au Parlement dans le but de gagner des votes modérés parmi les migrants. Cette situation s'est produite au moment où les communistes gagnaient du terrain dans l'arène politique nationale. Cependant, la fin de l'émigration italienne dans les années 1970 – conséquence d'une période de croissance économique rapide bien qu'inégale dans l'ensemble de la péninsule – a transformé les niveaux de vie et a marqué une nouvelle tendance vers la migration interne et la migration de retour. En outre, la vague de migration de retour a contribué à renforcer le siège de l'organisation des émigrants en Italie (Pugliese, 2003).

Le droit de vote à l'étranger du pays est devenu une pratique acceptée en tant qu'expression d'appartenance à un groupe transnational.

Ni les arguments favorables – ou défavorables – au droit de vote des expatriés, ni les modalités de ce droit n'ont pas beaucoup changé depuis le début des pourparlers en Italie républicaine. Même au cours du dernier débat politique et parlementaire, qui s'est étendu sur plus d'une décennie, il existait deux orientations principales qui jettent un peu de lumière sur le motif de cette représentation démocratique. D'une part, il y a l'argument fondé sur les souvenirs, les sentiments, et les récompenses dues aux émigrés pour les épreuves qu'ils ont traversées et pour leurs contributions – au moyen d'envois d'argent – à leur pays d'origine. D'autre part, il y a l'argument selon lequel le droit de vote à l'étranger du pays donne l'occasion de favoriser les échanges et d'obtenir des postes privilégiés à l'échelle internationale par le biais de réseaux tissés serrés avec les communautés italiennes et leurs descendants. Ce sont des points clés du manifeste *Azzurri nel mondo*, du parti du premier ministre sortant Silvio Berlusconi (Forza Italia, 2003), et ce point de vue est largement partagé par les diverses alliances politiques.

On peut soutenir que cette représentation externe, que l'on qualifie souvent comme « un essai », permettra d'atteindre ces derniers objectifs. Sans aucun doute, la dernière campagne électorale à l'étranger du pays a renforcé la sphère publique

transnationale de la diaspora italienne, en favorisant la création de liens entre les institutions politiques, les partis et la diaspora. Cependant, il semble que l'intérêt et la participation se soient plutôt limités aux segments les plus politisés de la population migrante et plus particulièrement aux migrants de première génération (Aird, 2006). Comme le sénateur Villone l'a déclaré en entrevue : [*Traduction*] « [les institutions italiennes] devraient trouver les moyens, et c'est ce qui nous manque, d'enseigner aux migrants de deuxième génération une façon d'être Italien. Au lieu de cela, tout ce que nous faisons au sujet de l'émigration touche plutôt les anciens que les nouveaux » (2005).

Le fait d'avoir obtenu le droit de vote à l'étranger du pays ne jouera qu'un rôle mineur dans la croissance du sentiment d'italianité et de responsabilité civique des troisièmes, des deuxièmes et même des premières générations, et on ne voit pas pourquoi il devrait en être autrement. En revanche, la Coupe du monde a soulevé l'enthousiasme, la participation et les sentiments nationalistes, tant chez les Italiens vivant en Italie que chez ceux vivant à l'étranger.

À l'instar de nombreux Italiens de première, de deuxième et de troisième génération, l'auteur du présent article allait régulièrement à Leichhardt – la « petite Italie » de Sydney – durant la Coupe du monde. Au petit matin, dans une atmosphère survoltée, des milliers de jeunes gens enveloppés dans des drapeaux rouge, blanc et vert et vêtus de t-shirts des Azzurri remplissaient les rues de Leichhardt en scandant « Allons-y Italia, go Azzurri ! » Il ne fait aucun doute que la victoire, célébrée en grand, a donné un nouvel élan au sentiment de fierté d'être « Italien », au moins pendant quelques jours.

Fait intéressant, si le droit de vote à l'étranger du pays et l'existence de circonscriptions extraterritoriales n'ont pas eu de répercussions majeures sur le quotidien de la diaspora italienne et de ses descendants, ils ont tout au moins joué un rôle fondamental dans l'obtention d'une majorité de deux sièges au Sénat, la diaspora ayant élu cinq sénateurs au sein de la coalition de centregaulche.

Références

- Aird, C. 2006. « Italy: When in Rome », *NewMatilda.com*. www.newmatilda.com/home/articledetail/magazine.asp?ArticleID=1579&CategoryID=135. Consulté le 14 juillet 2006.
- Baubock, R. 2003. « Towards a Political Theory of Migrant Transnationalism », *The International Migration Review*, vol. 37 (mars), p. 700-723.
- Colucci, M. 2002. « Il voto degli italiani all'estero », dans *Storia dell'emigrazione italiana*, Rome, Donzelli Editore, p. 597-611.
- Forza Italia. 2003. *Azzurri nel mondo : Una nuova politica per gli italiani nel mondo*. www.azzurri nel mondo.it/images/Documento%20programmatico.pdf. Consulté le 14 juillet 2006.
- Portes, A. 1999. « Conclusion: Towards a New World – The Origins and Effects of Transnational Activities », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22 (février), p. 463-477.
- Pugliese, E. 2002. *L'Italia tra migrazioni internazionali e migrazioni interne*, Bologna, Il Mulino.
- Smith, R. C. 2003. « Diasporic Membership in Historical Perspective: Comparative Insights from the Mexican, Italian and Polish Cases », *The International Migration Review*, vol. 37 (mars), p. 724-759.
- Villone, M. 2005. Entrevue. 6 juillet 2005.

Les diasporas chinoises et libanaises à Sydney, en Australie

JOCK COLLINS

School of Finance and Economics, University of Technology, Sydney (UTS)

Sydney est la plus grande ville d'Australie et aussi la plus cosmopolite, 58 % de ses 4 millions d'habitants s'étant déclarés immigrants de première ou de deuxième génération en 2001. Aujourd'hui, cette ville est un microcosme et, par conséquent, le foyer d'un large éventail de communautés immigrantes. Dans une étude fort intéressante sur le sujet, Robin Cohen présente certaines caractéristiques des diasporas ou, pour employer son expression, [*Traduction*] « des fibres constituant la corde des diasporas » (1997, p. 184). En faisant références aux deux plus grandes diasporas de Sydney¹, la chinoise et la libanaise, l'auteur soutient que les diasporas sont influencées par les événements qui surviennent à l'échelle locale, nationale et internationale. De ce fait, elles sont changeantes, complexes et sujettes au racisme.

Évolution des tendances de l'immigration et de l'établissement des Chinois et des Libanais

Cela fait très longtemps – depuis la ruée vers l'or des années 1850 – que les immigrants chinois s'établissent en Australie. La première loi australienne en matière d'immigration visait expressément à réduire l'immigration chinoise et, en fait, la politique de suprématie de la race blanche a été la pierre angulaire de la constitution en fédération de la nouvelle nation australienne, en 1901. L'immigration de groupes ethniques chinois a diminué de façon substantielle jusqu'à l'abandon de cette politique « blanche », qui a permis l'arrivée d'une vague accrue de réfugiés chinois qui fuyaient le Vietnam après la chute de Saïgon, en 1975. Depuis quelques décennies, les immigrants chinois viennent en Australie en grand nombre, mais il est difficile d'estimer l'importance de leur diaspora du fait que les données de recensement relatives au lieu de naissance ne correspondent pas à l'appartenance ethnique; les membres de la diaspora chinoise peuvent être nés en Chine continentale, à Hong Kong, en Malaisie, en Indonésie, aux îles Fidji, à Singapour, au Royaume-Uni, au Canada ou dans d'autres pays. Toutefois, le recensement national de 2001 a permis de recueillir des données sur l'ascendance qui indiquent que 248 579 habitants de Sydney

sont d'ascendance chinoise; ce chiffre représente près de la moitié de la population australienne d'ascendance chinoise. La plupart (227 449 personnes) avaient des parents nés à l'étranger, ce qui montre à quel point la présence d'une bonne partie de la diaspora chinoise contemporaine de Sydney est récente.

La diaspora chinoise de Sydney se compose de personnes ayant suivi des trajectoires bien différentes avant de s'établir en Australie. Les immigrants chinois arrivés au cours des deux dernières décennies sont plus susceptibles de faire partie de la composante d'immigrants indépendants qualifiés et sont très différents des personnes arrivées pour des raisons humanitaires ou dans le cadre du regroupement familial au cours des années 1970 et 1980. Depuis les années 1990, les immigrants chinois possèdent généralement des compétences professionnelles ou très spécialisées ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais, et gagnent plus que le salaire moyen. En outre, les Chinois de deuxième génération en Australie ont un taux de formation supérieure plus élevé que la moyenne.

Au cours des années 1880, un groupe de chrétiens libanais provenant de la vallée de la Bekaa s'est établi à Redfern, en banlieue de Sydney, mais la plus grande partie de l'immigration libanaise en Australie a eu lieu après 1945. Jusqu'au début des années 1970, lorsque l'immigration de musulmans en provenance du Liban a commencé, la plupart des immigrants libanais étaient des chrétiens engagés dans ce que Burley (2001, p. 198) a appelé la migration graduelle de villages. Le recensement national de 2001 a dénombré 107 000 immigrants libanais de première et de deuxième génération vivant à Sydney, ce qui représente plus de 70 % de l'ensemble de la diaspora libanaise en Australie. Les immigrants libanais ont un revenu plus faible que la moyenne, mais enregistrent des taux d'entrepreneuriat et de chômage plus élevés que la moyenne australienne (Collins, 2005)². Au sein de la population libanaise, les musulmans ont des revenus plus faibles et enregistrent un taux de chômage plus élevé que

1 L'anglais mis à part, l'arabe, le cantonais et le mandarin sont les langues les plus utilisées par les habitants de Sydney.

2 Données présentées pour les hommes.

les chrétiens, les Libanais de deuxième génération étant plus susceptibles d'occuper des postes de cadres ou d'exercer des professions libérales ou des métiers spécialisés et enregistrent des taux de chômage plus faibles que ceux de la première génération. Cependant, les Libanais de deuxième génération sont sous-représentés dans le secteur tertiaire de l'éducation en Australie.

La diaspora libanaise a davantage tendance à s'établir à Sydney que la diaspora chinoise. La plupart des Libanais vivent dans les banlieues sud-ouest de la ville. Les Libanais musulmans ont tendance à vivre dans les régions administratives locales de Bankstown et de Canterbury – où ils forment respectivement 13 % et 11 % de l'ensemble de la population – alors que les Libanais chrétiens tendent à s'établir dans la région administrative locale de Parramatta. Les immigrants chinois sont beaucoup plus dispersés, se concentrant dans la partie sud-ouest de Sydney, dans le quartier des affaires et à Chatswood, sur la rive nord, plus prospère. Les diasporas chinoise et libanaise ne sont pas homogènes et différents groupes des deux collectivités tentent de gagner de l'influence par l'intermédiaire d'un éventail d'organisations communautaires et religieuses. Ainsi, Sydney compte plus de 100 organisations communautaires chinoises, qui sont souvent des associations claniques. En comparaison, la population musulmane libanaise compte des groupes associés à diverses mosquées, qui rivalisent pour accroître leur influence et leur représentation au sein des organismes gouvernementaux et communautaires.

Évolution de la racialisation des diasporas

Bien que ces deux groupes de diasporas soient des minorités immigrantes racialisées dont la présence remonte à la moitié du 19^e siècle, la dynamique de cette « racialisation » a évolué au fil du temps, parallèlement à l'évolution des tendances et des caractéristiques de l'immigration et de l'établissement des Chinois et des Libanais. Depuis toujours, parmi l'ensemble des communautés immigrantes vivant en Australie, les Chinois sont une cible privilégiée de racisme et l'on a de nombreux exemples de l'hostilité dirigée contre eux. Mentionnons entre autres le débat contre l'immigration asiatique au début des années 1980 (débat Blainey); le bicentenaire de la colonisation par des hommes de race blanche en 1988 (année où John Howard, alors chef de l'opposition fédérale et maintenant premier ministre, a promis de réduire l'immigration asiatique s'il était élu); et, enfin, la popularité du One Nation Party de Pauline Hanson au milieu des années 1990, qui a capté l'attention nationale et internationale par son opposition à l'immigration asiatique. Ces discours empreints de racisme ont donné lieu à une conception négative et simpliste de ce que représente le fait d'être Chinois, une conception qui ne cadrerait pas avec l'hétérogénéité évidente de la diaspora chinoise de Sydney.

Un aspect important de ce discours raciste est la criminalité prétendument associée à la culture chinoise. Le jeu, les fumeries d'opium et la prostitution sont omniprésents dans l'historique du quartier chinois de Sydney (Fitzgerald, 1997), comme c'est

le cas pour les quartiers chinois d'autres villes occidentales (Kincaid, 1993). Au cours des dernières décennies, l'attention s'est portée sur les gangs criminels chinois (triades) impliqués dans le trafic de stupéfiants et, plus récemment, dans le passage de clandestins (les recruteurs et la migration illégale) en Australie. Depuis dix ans, le centre du débat sur la criminalité ethnique s'est déplacé des triades chinoises vers les gangs criminels mettant en cause des hommes d'« apparence moyen-orientale » (Collins et coll., 2000). Depuis 1998, une série de crimes – notamment des meurtres, la fusillade au volant d'une voiture dirigée contre un poste de police en banlieue de Sydney, des violés collectifs et les émeutes sur la plage de Cronulla en décembre 1995 – ont été liés par les médias et les politiciens aux jeunes et aux gangs criminels libanais et moyen-orientaux. En plus de ce discours sur une criminalité localisée, les événements internationaux – notamment l'attaque du 11 septembre et les attentats à la bombe de Londres, en 2005 – ont associé des hommes du Moyen-Orient au type le plus extrême de criminel, le terroriste. Les complexités de la diaspora libanaise de Sydney et les différences au sein de celle-ci ont disparu par suite du sentiment d'insécurité véhiculé par les médias, qui encourageait la perception selon laquelle la criminalité d'individus devienne celle de toute une culture. Ainsi, les membres de la diaspora libanaise de Sydney sont toujours décrits comme des « Libanais » ou des « Moyen-Orientaux », jamais comme des « Australiens », et l'on réclame de leurs chefs religieux et dirigeants communautaires qu'ils prennent *leurs* jeunes en main et résolvent le problème de la criminalité, qui n'est pas celui de la société en général, mais bien *le leur* (Poynting et coll., 2004).

Diversité et différence au sein de la diaspora

Même si les stéréotypes racistes relatifs aux immigrants chinois et libanais regroupent ces derniers dans une même catégorie, plus vaste, des immigrants d'Asie ou du Moyen-Orient, auxquels on associe des traits distinctifs homogènes (souvent criminalisés), les diasporas chinoise et libanaise de Sydney sont en fait très diversifiées et très complexes. Ces deux collectivités présentent bon nombre de différences, qui démentent toute notion d'homogénéité. De toute évidence, le millionnaire chinois ou libanais et sa famille sont très différents de l'immigrant sans papiers de même nationalité qui gagne sa vie en faisant la vaisselle dans un restaurant chinois ou libanais ou qui travaille sur un chantier de construction. De la même façon, les entrepreneurs chinois ou libanais de Sydney sont très différents des membres des professions libérales ou des chômeurs des deux diasporas. D'autres différences sont liées à la région du pays d'origine ou, dans le cas des Chinois qui émigrent pour la deuxième ou la troisième fois, à leur pays de naissance ou de résidence avant leur établissement en Australie. Des différences sont également liées à la religion, à l'instruction, à la catégorie d'immigration (gens d'affaires, famille, personnes admises pour des motifs humanitaires, travailleurs qualifiés), et à la période de migration vers l'Australie. Certains facteurs post-migratoires peuvent

également avoir une incidence. Citons, à titre d'exemple, les tendances de l'établissement géographique à Sydney, l'orientation et l'allégeance politiques en Australie et dans le pays d'origine, le statut sur le marché du travail, et l'appartenance à une association ethnique, une mosquée, une église ou un temple. Les questions intergénérationnelles rendent cette situation d'autant plus complexe du fait que la deuxième génération d'immigrants, née et éduquée en Australie, profite de possibilités et de relations que n'avaient pas leurs parents.

Ce bref survol des diasporas libanaise et chinoise de Sydney montre clairement que l'expérience individuelle au sein de chacune des diasporas est de plus en plus complexe et différente. En fait, les nouvelles tendances en matière d'immigration et d'établissement, ainsi que l'évolution des conditions en Australie et dans le pays d'origine ont eu pour conséquence la diversification accrue de ces deux communautés ethniques. Cependant, les discours racistes masquent cette différence et cette diversité, échafaudant plutôt des images de collectivités et de cultures homogènes à l'échelle de régions géographiques qui ne cessent de s'agrandir (Asie, Moyen-Orient), images qui ne tiennent pas compte des différences et favorisent plutôt les stéréotypes, surtout négatifs, tels que l'apparence « asiatique » ou « moyen-orientale ». Cette approche nie l'importante contribution de ces communautés d'immigrants et de bien d'autres à la vie économique, sociale, politique et culturelle de Sydney. Ces discours et ces pratiques racistes ont varié avec le temps, comme le démontre la façon dont les événements locaux, nationaux et internationaux ont, au cours des dernières années, donné lieu à l'élaboration d'un discours sur la criminalité et le terrorisme visant la diaspora libanaise qui n'existait tout simplement pas il y a une ou deux décennies. Parallèlement, le débat concernant l'immigration asiatique s'est atténué au moment où le réseau d'immigration a mis l'accent sur les professionnels possédant un niveau d'instruction élevé et où la peur de la criminalité d'origine moyen-orientale a supplanté celle de la criminalité chinoise et asiatique.

Références

- Burnley, Ian. 2001. *The Impact of Immigration on Australia: A Demographic Approach*, South Melbourne, Oxford University Press.
- Cohen, Robin. 1997. *Global Diasporas: An Introduction*, London, UCL Press.
- Collins, Jock. 2005. "From Beirut to Bankstown: The Lebanese Diaspora in Multicultural Australia," dans Paul Tabar (éd.), *Lebanese Diaspora: History, Racism and Belonging*, Beirut, Lebanese American University, p. 187-211.
- Collins, Jock, Greg Noble, Scott Poynting, et Paul Tabar. 2000. *Kebabs, Kids, Cops and Crime: Youth Ethnicity and Crime*, Sydney, Pluto Press.
- Fitzgerald, S. 1997. *Red Tape, Gold Scissors*, Sydney, State Library of NSW Press.
- Kinkead, G. 1993. *Chinatown: A Portrait of a Closed Society*, New York, Harper Perennial.
- Poynting, Scott, Greg Noble, Paul Tabar, et Jock Collins. 2004. *Bin Laden in the Suburbs: Criminalizing the Arab Other*, Sydney, Federation Press.

Le renforcement des capacités pour la paix et le développement : les rôles de la diaspora

Forum d'experts

Tandis que les collectivités du monde entier commencent à se concentrer davantage sur les moyens de mettre en valeur la diversité, en tant qu'atout plutôt que fardeau, nombreux sont ceux qui manifestent leur intérêt à tirer profit de la créativité, de l'énergie et des ressources de la diaspora pour bâtir la paix et promouvoir le développement. Cependant, les difficultés et les occasions auxquelles font face la diaspora demeurent mal connues. Qui plus est, le potentiel de la diaspora à favoriser la paix et le développement n'est pas pleinement utilisé dans les pays d'origine et d'accueil. C'est pourquoi l'Université pour la paix organise un forum d'experts de haut niveau, qui portera sur les rôles de la diaspora dans le renforcement des capacités pour la paix et le développement. Ce forum aura lieu à Toronto (Canada), les 19 et 20 octobre 2006. Environ 70 experts de partout dans le monde, à savoir des hauts fonctionnaires, des représentants d'organisations internationales, des représentants d'organisations de la société civile et des chercheurs, s'y rassembleront pour discuter en profondeur du sujet.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web du forum :
 ➔ www.toronto.upeace.org/diaspora/index.html

International Migrants and the City



International Migrants and the City, un nouveau livre publié conjointement par ONU-HABITAT et l'Université IUAV di Venezia, brosse un tableau de la façon dont on aborde la question de la migration internationale dans un monde en urbanisation. Il présente les politiques et les pratiques de dix villes : Bangkok, Berlin, Dakar, Johannesburg, Karachi, Naples, São Paulo, Tijuana, Vancouver et Vladivostok. Les principaux enjeux

traités sont l'incidence des politiques sur la migration internationale, le rôle des migrants dans l'économie locale, la relation entre les communautés locales et les communautés migrantes et l'utilisation du milieu urbain par les migrants. L'auteur souligne l'importance et l'avantage de favoriser la communication entre les intervenants et d'établir des réseaux pour la représentation et la participation des migrants dans les décisions qui les touchent.

Pour télécharger le livre, visitez la section des publications du site Web d'ONU-HABITAT : ➔ www.unhcr.org/pmss/

Migration et développement : des solutions stratégiques pour accroître la participation de la diaspora

HEIN DE HAAS

International Migration Institute, University of Oxford

Les organismes multilatéraux, les gouvernements nationaux et les agences de développement reconnaissent de plus en plus les contributions possibles de la migration internationale sur le développement des pays d'origine. Ce débat s'est articulé autour de l'effet des envois de fonds sur la réduction de la pauvreté, sur l'(in)égalité, les investissements et la croissance économique dans les pays sources. Les travaux de recherche ont démontré les possibilités de développement que représente la migration, tout en insistant sur l'importance de la diversité des effets migratoires dans l'espace et dans le temps.

Probablement motivé par l'augmentation subite et spectaculaire des envois de fonds – qui s'élèvent maintenant à bien plus de deux fois le montant de l'aide au développement officielle et à dix fois le montant net des transferts de capitaux privés aux pays en développement – un besoin croissant d'intégrer la migration dans les politiques en matière de développement se fait sentir. Toutefois, l'attention que l'on consacre à la question est centrée uniquement sur l'importance que représentent les envois de fonds pour les pays et pour les investissements commerciaux. Par conséquent, même si des politiques en matière de migration et de développement ont réellement été mises en œuvre, elles s'intéressent principalement aux mesures qui pourront faciliter l'envoi des fonds et les diriger vers des chemins officiels.

Parallèlement, on constate un désintéressement semblable à l'égard de la contribution locale de ces envois de fonds au développement des sociétés qui les reçoivent. Premièrement, les fonds qui voyagent du nord au sud, qui totalisent au moins 126 milliards \$US, sont principalement envoyés d'une personne ou d'une famille à une autre. Ces transferts ont une incidence directe de taille sur la diminution de la pauvreté et l'augmentation de l'aide sociale. Deuxièmement, la consommation et les investissements supposément improductifs comme les maisons – qui ont tendance à être mal perçus – pourraient avoir des effets multiplicateurs positifs sur la croissance économique et l'emploi dans les régions et les pays qui reçoivent les fonds.

Outre leurs envois de fonds, les migrants contribuent au développement de leur pays d'origine de multiples façons. Dans de nombreux pays d'émigration, les migrants jouent un rôle de premier plan dans les débats politiques, la société civile, l'accès aux études des non-migrants, ainsi que l'émancipation des femmes et des groupes minoritaires. De telles formes d'engagement

transnational économique, social et civique semblent prendre une dimension de plus en plus collective, qui s'illustre par la création de « groupes de la diaspora » dont le but explicite est de renforcer les liens avec les pays d'origine, d'offrir de l'aide à petite échelle ou de concevoir des projets de développement.

Les gouvernements des pays d'origine ne sont pas les seuls à tenir davantage compte des migrants et de leurs organisations dans les plans de développement national. Les administrations locales et les gouvernements des principaux pays d'accueil d'Europe et d'Amérique du Nord, ainsi que les organismes de développement et les organisations multilatérales, y compris l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), envisagent aussi d'appuyer et d'accroître l'engagement des migrants et des groupes de la diaspora à l'égard du développement des pays d'origine.

Toutefois, les responsables des politiques ont souvent de la difficulté à traduire les priorités énoncées en matière de développement en mesures concrètes. De précieuses leçons peuvent être tirées de la mise en œuvre passée et actuelle de ce genre d'initiatives. À en juger par une étude comparative des politiques effectuée récemment par des organisations multilatérales (comme la Banque mondiale, l'OIM et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)), des organismes de développement et les gouvernements du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de la France et d'un éventail d'autres pays, il est possible de discerner quatre grands secteurs dans lesquels les organismes de développement et les gouvernements pourraient appuyer et accroître l'engagement des migrants et des groupes de la diaspora dans le développement social et économique des pays d'origine :

- 1 *Faciliter les envois de fonds et en réduire les frais.* Il s'agit du secteur d'intervention le plus tangible et, par conséquent, le moins problématique. Toutefois, la seule façon possible de servir les intérêts des migrants est d'améliorer le système bancaire, plutôt que d'adopter une attitude répressive envers le système officiel sans prévoir d'autres solutions pratiques. Les politiques qui ont pour but de diriger les envois de fonds vers des investissements productifs sont non seulement paternalistes et sans égard aux éventuels effets positifs de la consommation et des investissements « non productifs », mais sont également vouées à l'échec tant et aussi longtemps que les conditions générales d'investissement ne s'amélioreront pas.

- 2 *Aider les migrants à lancer de petites entreprises dans leur pays d'origine et favoriser la « circulation des cerveaux ».* Des expériences répétées ont démontré qu'il est peu probable que des programmes de ce genre réussissent s'ils se concentrent sur le retour ou sont conditionnels au retour. Des résultats plus encourageants ont été obtenus par les projets néerlandais IntEnt, destinés aux entrepreneurs migrants et par le programme de longue date TOKTEN (Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationales, ou transfert de connaissances par le biais de nationaux expatriés) du PNUD visant à favoriser la « circulation des cerveaux ». Il est important de noter que ces deux programmes n'imposent pas de condition de retour.
- 3 *Soutenir les projets de développement collectifs amorcés ou mis en œuvre par des groupes de la diaspora ou individuellement par des migrants.* Il s'est révélé difficile de mettre ce concept en pratique. Pour que les projets réussissent, il semble important que les organismes de développement ne précisent pas le genre de projets qui sera financé, mais plutôt qu'ils se rapportent à des projets existants réalisés par des migrants. Les projets cofinancés sélectionnés à l'aide d'un mécanisme d'appel d'offres réussissent généralement mieux que les projets « de cooptation » reposant sur un financement total. L'exemple de réussite franco-marocain que représentent les associations Migrations et Développement prouve que la mise en œuvre réussie de projets doit évoluer à partir d'un long processus d'apprentissage et d'une connaissance approfondie des contextes locaux et des faiblesses culturelles.
- 4 *Soutenir les réseaux de la diaspora et le développement des ressources des groupes de la diaspora tout en créant des alliances durables avec les gouvernements et les organismes de développement établis.* Les efforts menés par les gouvernements ou les organismes en vue de mettre sur pied des organismes de consultation ou des tribunes pour les migrants ne semblent pas être la meilleure façon de créer de telles alliances. Une stratégie plus efficace consisterait à appuyer les groupes ou réseaux de la diaspora existants, qui ont été créés spontanément, comme Afford (African Foundation for Development) au Royaume-Uni, et qui ont déjà acquis une légitimité grâce à leur rôle dans le développement et la défense des droits et intérêts des migrants. Toutefois, la frontière est mince entre offrir un soutien aux groupes de la diaspora et les traiter de façon paternaliste.

En règle générale, il serait erroné de croire qu'il faut apprendre aux groupes de la diaspora et à leurs membres à « faire » du développement ou à dépenser de façon appropriée les fonds envoyés. Les groupes de la diaspora ont survécu de façon indépendante pendant de nombreuses années; toute tentative de les traiter de façon paternaliste ou de leur dire « ce qui est mieux pour eux » mènera directement à un échec.

Un important point de départ pour la mise en œuvre de politiques fructueuses est de reconnaître que les migrants sont

déjà mobilisés relativement au développement et qu'ils sont arrivés là de leur propre initiative. Plutôt que de « mobiliser les diasporas », les gouvernements et les organismes de développement devraient eux-mêmes se mobiliser, s'engager auprès des diasporas et apprendre d'elles dans le cadre d'une collaboration au développement qui permettra d'établir une relation de travail authentique et véritablement bidirectionnelle.

Dans le cadre de l'« euphorie » actuelle concernant la migration, les envois de fonds et le développement, il est également essentiel de fixer des objectifs réalistes en tirant davantage parti des expériences passées et des études qui montrent que la migration n'est pas une panacée aux problèmes de développement. La migration et les envois de fonds ne peuvent à eux seuls permettre de surmonter les obstacles structurels au développement comme la corruption, l'instabilité politique et le climat défavorable aux investissements. Les attentes doivent donc être plus réalistes afin d'éviter les déceptions et l'abandon des programmes de migration et de développement qui risquent de s'ensuivre.

Les gouvernements et les organismes de développement devraient éviter de nourrir des intentions doubles. Il est peu probable que les groupes de la diaspora adhèrent à des politiques en matière de développement dont les intentions cachées sont d'endiguer la migration par l'entremise du développement. Cet objectif est non seulement irréaliste, mais il incitera presque assurément les migrants indépendants et leurs organisations à fuir la collaboration avec les gouvernements et les organismes de développement.

De façon plus générale, on ne peut s'attendre à renforcer la cohésion entre la coopération au développement et les politiques en matière de migration en subordonnant le premier secteur de politiques au second. Trop souvent, les intentions énoncées concernant les politiques en matière de migration et de développement dissimulent une intention cachée de stimuler la migration de retour. Paradoxalement, les politiques restrictives en matière d'immigration obligent les migrants à s'établir de façon permanente et nuisent aux déplacements circulaires, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur l'engagement transnational des groupes de la diaspora.

Références

- CCE. 2005. *Migration et développement : des orientations concrètes*, Communication de la Commission des communautés européennes, 1^{er} septembre. http://europa.eu.int/eurllex/lex/LexUriServ/site/fr/com/2005/com2005_0390fr01.pdf.
- CMMI. 2005. *Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action*, Genève, Commission mondiale sur les migrations internationales. www.gcim.org/mm/File/CMMI%20RAPPORT%205%20OCTOBRE%202005.pdf.
- de Haas, Hein. 2006. *Engaging Diasporas: How Governments and Development Agencies Can Support Diasporas' Involvement in Development of Origin Countries*. Étude réalisée pour Oxfam Novib. Oxford, Organisation internationale pour les migrations et University of Oxford. www.imi.ox.ac.uk/pdfs/engaging-diasporas-hein-de-haas.pdf.
- Newland, Kathleen, et Erin Patrick. 2004. *Beyond Remittances: The Role of Diaspora in Poverty Reduction in their Countries of Origin*. www.livelihoods.org/hot_topics/docs/MPIDiaspora.doc.
- Van Hear, Nicholas, Frank Pieke, et Steven Vertovec. 2004. *The Contribution of UK-based Diasporas to Development and Poverty Reduction*, COMPAS, University of Oxford. www.compas.ox.ac.uk/

Les nouveaux pionniers de l'Amérique

Les Mexicains arrivent... et ils sont déjà là ! Ils sont chez eux sous le ciel bleu de la Californie, entourés des gratte-ciel de New York, sur les terres glaciales du Dakota ou les plages ensoleillées du golfe du Mexique. Les immigrants du sud de la frontière ont élu domicile d'un océan à l'autre, dans les dix principales villes et dans presque chaque ville et village des États-Unis.

Après avoir été témoin des difficultés qui ont forcé les travailleurs mexicains à quitter amis et famille pour aller chercher du travail aux États-Unis, je comprends le président du Mexique, Vicente Fox, qui les qualifie de « héros : nos plus intelligents et nos meilleurs ! ». En effet, la vaste majorité de ces immigrants sont de bonnes et honnêtes gens et de vaillants travailleurs qui sont débordants de vie, d'amour et d'espoir. J'ai travaillé avec eux et je les admirés, avant qu'ils immigrèrent aux États-Unis, et après.

Les détracteurs des immigrants illégaux ou sans papiers n'hésitent pas à rappeler que ces derniers enfreignent la loi américaine et qu'ils sont, de ce fait, des « criminels ». Ce qu'ils omettent de dire toutefois, c'est que les lois des États-Unis en matière d'immigration – en ce qui concerne le Mexique du moins – sont arbitraires, inadéquates et irréalistes. À titre d'exemple, un maximum de 20 000 visas de résident permanent sont délivrés chaque année, un nombre ridiculement bas si l'on considère que le Mexique est un pays limitrophe et pacifique, avec une population de seulement 105 millions d'habitants, et est lié aux États-Unis par un traité. Ainsi, le Mexicain qui souhaite obtenir des documents légaux pour entrer aux États-Unis est inscrit sur une liste d'attente de plusieurs milliers de personnes, et doit attendre de nombreuses années en moyenne avant que sa demande soit traitée.

Il n'est donc pas étonnant qu'on évalue à près de 1,3 million le nombre de Mexicains qui tentent de traverser la frontière

américaine chaque année sans les documents requis. Sans vouloir minimiser le fait que ces personnes enfreignent les lois, je dois préciser qu'elles le font pour travailler. Comme le faisait observer récemment le secrétaire au commerce aux États-Unis, Carlos Gutierrez : *[Traduction]* « Contrairement aux nombreuses personnes qui viennent en Europe pour bénéficier du système d'aide sociale, ils [les migrants mexicains] viennent ici pour une seule raison : travailler. » Il n'en demeure pas moins qu'environ 1 million de migrants qui tentent de traverser la frontière se font prendre chaque année et que 300 000 parviennent à entrer aux États-Unis. Ils n'ont pas de difficulté à trouver du travail; en fait, un bon nombre d'entre eux se font promettre un emploi avant même de tenter de migrer aux États-Unis.

Comme le faisait remarquer récemment le chroniqueur Ruben Navarrette : *[Traduction]* « Aussi longtemps que les Américains ne pourront se passer du mode de vie que leur procure l'accès rapide à une main-d'œuvre immigrante illégale et bon marché, le Mexique ne pourra être considéré comme le seul responsable de l'immigration illégale. Même ceux qui croient avoir une attitude irréprochable, ajoute-t-il, vivent dans des villes prospères, comme Dallas, Denver, Phoenix et Las Vegas. Une des principales raisons de leur vitalité économique est l'utilisation de la main-d'œuvre immigrante illégale et bon marché ». Navarrette cite un membre du Congrès en Californie qui, au cours d'audiences sur l'immigration, attirait l'attention sur le phénomène suivant : *[Traduction]* « [C'est comme si] l'Amérique avait deux enseignes à la frontière des États-Unis et du Mexique : "Défense d'entrer" et "Offre d'emploi". Une fois la première enseigne passée, la deuxième vous offre à vous et à vos enfants des jours meilleurs. C'est de l'hypocrisie. »

Le Mexique et les États-Unis ont un accord tacite depuis des décennies, une situation idéale pour tout le monde, à l'exception des immigrants. Officiellement, les États-Unis

tiennent les propos suivants : « Ne venez pas, ne venez pas. Si vous venez toutefois, nous vous donnerons du travail. Vous paierez la sécurité sociale et des impôts, mais vous n'aurez pas d'avantages sociaux. Vous pourrez avoir les emplois dont nos travailleurs ne veulent pas. Ensuite, si nous n'avons plus besoin de vous, nous vous renverrons chez vous. » En revanche, le gouvernement du Mexique dit ceci : « Laissons-les partir puisque nous n'avons pas de travail à leur offrir. C'est une soupape précieuse. Ils enverront de l'argent à leur famille pour subvenir à leurs besoins, un soutien financier que nous n'avons pas les moyens de leur offrir. Souhaitons qu'un jour, les choses s'améliorent et qu'ils puissent revenir chez eux. »

Est-ce que la présence de nombreux travailleurs immigrants venant du Mexique ou d'ailleurs exerce une incidence négative sur les travailleurs nés aux États-Unis ? Prennent-ils les emplois des citoyens américains ? Selon une étude publiée en août 2006 par le Pew Hispanic Center, un institut de recherche indépendant situé à Washington, D.C., [Traduction] « au niveau des états, l'augmentation rapide des populations de personnes nées à l'étranger n'a pas d'incidence négative sur les

Les États-Unis et le Mexique forment une « famille », indissociablement liée par leur histoire, leur proximité et leurs populations, ainsi que par une frontière commune de plus de 3 000 kilomètres.

emplois des travailleurs natifs des États-Unis ». La croissance économique des années 1990 et la période de récession et de reprise après 2000 ont été analysées dans cette étude, dont la conclusion est la suivante : [Traduction] « Il n'y a aucune tendance persistante qui démontre que les travailleurs nés aux États-Unis ont souffert ou bénéficié de l'augmentation du nombre de travailleurs étrangers. » Daniel T. Griswold, un expert en immigration du Cato Institute, commentait une étude distincte en ces termes : [Traduction] « D'importants secteurs de notre économie seraient menacés s'ils étaient privés de leurs travailleurs étrangers, légaux et illégaux. » En outre, James P. Smith, président d'un groupe d'experts constitué pour le National Research Council, croit que les avantages globaux que l'on retire de l'immigration l'emportent sur les coûts. [Traduction] « Lorsque des immigrants viennent ici, nous en bénéficions en tant que nation, précise-t-il, parce que nos produits coûtent moins cher. Les personnes qui profitent de

cette situation sont beaucoup plus nombreuses que celles qui en souffrent. »

Il ne faut pas oublier que la coopération entre les deux pays est avantageuse pour l'un et l'autre, pour des raisons qui ne sont pas strictement économiques, éthiques ou spirituelles. Les États-Unis et le Mexique forment une « famille », indissociablement liée par leur histoire, leur proximité et leurs populations, ainsi que par une frontière longue de plus de 3 000 kilomètres. Il n'en demeure pas moins que les Mexicains veulent aussi voir la terre natale de leurs parents, au sud de la frontière, se développer et prospérer. Ils seraient ravis que leurs enfants étudient chez eux et se réalisent dans des emplois rémunérateurs, au sein de leur communauté. Bon nombre d'entre eux ne demandent pas mieux que de rester au Mexique, dans la chaleur de leur famille, entourés de ceux qu'ils aiment.

Les Mexicains ne demandent pas la charité. Ils peuvent et veulent s'acquitter de leurs obligations. Leur pays est riche sur les plans de la culture, de l'art, de la musique, de la foi et des ressources naturelles. Mais leur peuple est leur bien le plus précieux. S'ils en ont l'occasion, ils s'investissent pleinement. La coopération et le partage entre les États-Unis et le Mexique sont essentiels à la réalisation de ces objectifs. De cette façon, les rêves du Mexique – et des États-Unis – deviendraient réalité.

Les États-Unis établissent des liens avec l'Afrique, la Chine, l'Inde et de nombreux autres territoires, îles et pays, et c'est ce qu'il faut faire. Cependant, comme le Mexique est notre voisin, notre partenaire et notre frère, nous devrions d'abord nous entraider et ensuite nous ouvrir au reste du monde.

Je suis convaincu que les dirigeants Américains peuvent créer des lois sur l'immigration qui, selon les propos de Bush, feront de nous « un pays plus empathique, humain et fort. » Déjà, des représentants des deux partis politiques, de droite et de gauche, font des propositions de bonne foi et entreprennent des démarches pour mettre de l'ordre dans le chaos de la politique actuelle sur l'immigration. Ces mesures, comme d'autres, susciteront des débats politiques houleux. Malgré les progrès peut-être plus lents que nous le souhaiterions, je suis convaincu que nous saurons trouver des solutions convenables.

Juan Hernandez est un spécialiste des relations États-Unis-Mexique et de la question de l'immigration entre ces deux pays. Sous le gouvernement de Vicente Fox, il a présidé le Office for Mexicans Abroad. Il a enseigné à différentes universités, et a participé à la création du Centre for U.S.-Mexico Studies, à l'University of Texas, au Dallas.

Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement le point de vue de Metropolis.

Progrès récents en Allemagne

BERND GEISS

Ancien chef du département de l'Intégration du Commissariat du gouvernement fédéral pour la migration, les réfugiés et l'intégration

Le 14 juillet 2006, l'Allemagne a tenu un sommet sur la politique d'intégration. Environ 80 représentants d'organismes œuvrant auprès des migrants, de syndicats et de groupes religieux, ainsi que des employeurs, des premiers ministres, des ministres de plusieurs états et des maires avaient été invités par la chancelière Angela Merkel afin de discuter d'éducation, de travail, du droit des femmes, de l'intégration à la société urbaine et du dialogue entre les cultures. Les participants au sommet ont convenu de rédiger un plan d'intégration national, qui sera présenté au plus tard à l'été 2007.

Le sommet sur l'intégration a eu lieu plus de 50 ans après le premier recrutement de travailleurs étrangers italiens en Allemagne, et ce n'est que récemment que l'intégration des migrants est passée au centre des préoccupations des politiques intérieures. Aujourd'hui, 15 millions de migrants vivent en Allemagne, y compris sept millions de résidents étrangers à long terme ainsi que huit millions de citoyens de deuxième génération et plus. Vingt pour cent de la population allemande est donc d'origine immigrante, et l'on prévoit que près de 40 % de la population des grands centres urbains sera bientôt composée d'immigrants.

Néanmoins, les discussions menant au sommet n'étaient guère encourageantes. Dans la foulée des événements du

11 septembre, le discours sur l'intégration et la migration était principalement axé sur l'Islam, et un débat prolongé s'est ensuivi sur le port du *hijab* par les enseignantes dans les écoles publiques. Les discussions portent maintenant sur le mariage forcé et les « meurtres d'honneur » parmi les immigrants musulmans (avec l'accent sur les immigrants turcs). En outre, l'attention publique s'est également tournée vers les lacunes du système d'éducation, de même que sur des actes de violence commis par de jeunes migrants. Il est inquiétant de constater que des cas isolés ont été présentés, à tort, comme un phénomène répandu. En conséquence, dans une certaine mesure, le ministère de l'Intérieur a proposé de restreindre la réunification familiale et de rendre plus difficile l'obtention de la citoyenneté allemande.

On espère cependant que le sommet et le plan d'intégration national proposé permettront de mettre en œuvre des mesures décisives et de transformer l'Allemagne en véritable société d'immigration.

Nouvelles lois sur la naturalisation et la migration

En fait, ce changement a commencé en 1998, quand le gouvernement fédéral de l'Allemagne a reconnu que l'immigration était un processus irréversible. Au même moment, le gouvernement a souligné

l'importance d'une politique sur l'intégration, et il a adopté une loi sur la nationalité qui est la cheville maîtresse de cette politique. Cette loi, entrée en vigueur en 2000, a introduit en Allemagne le principe de la citoyenneté selon le lieu de naissance (*jus soli*). Néanmoins, il a fallu plus de quatre années de discussions politiques pour adopter la nouvelle loi en matière de migration, finalement entrée en vigueur en 2005. Compromis politique, cette loi porte un titre qui correspond à son objectif : [Traduction] *Loi pour contrôler et restreindre l'immigration et réglementer la résidence et l'intégration des étrangers*. La nouvelle législation limite l'établissement aux étrangers hautement qualifiés et aux travailleurs autonomes, a eu moins de succès qu'escompté, en dépit d'une grande demande pour des immigrants dans ces domaines. En 2005, seulement 1 000 étrangers hautement qualifiés et travailleurs autonomes ont immigré en Allemagne, alors qu'un nombre plus élevé d'Allemands ont émigré vers des pays plus « attirants », tels que le Canada ou les États-Unis.

Bien que la nouvelle loi allemande sur la migration ne permette pas ou ne réglemente pas l'immigration à grande échelle en Allemagne, elle réglemente, pour la première fois, la « promotion de l'intégration ». Ainsi, les étrangers se voient offrir des « cours d'intégration »

Metropolis en Nouvelle-Zélande

RICHARD BEDFORD

Migration Research Group, University of Waikato

qui leur permettent de se familiariser avec la langue allemande, l'histoire, la culture et le système juridique du pays. On offre jusqu'à 600 heures de formation linguistique de base et de niveau avancé, tandis que 30 heures sont consacrées à un cours d'orientation sur les lois, l'histoire et la culture allemandes. Les cours d'intégration ont pour objectif d'aider les étrangers à devenir indépendants dans tous les aspects de la vie quotidienne sans l'aide ou la médiation de tiers.

Les étrangers qui résident en Allemagne de façon permanente assistent à la première partie de leur cours d'intégration après avoir reçu leur permis de résidence aux fins suivantes : a) emploi, b) réunification familiale, ou c) circonstances humanitaires. Ils assistent à la deuxième partie du cours après avoir reçu leur permis d'établissement. Les étrangers sont tenus d'assister aux cours d'intégration; le manquement à cette obligation peut entraîner des conséquences sur la prorogation de leur permis de résidence.

Les progrès récents en matière de politique sur la migration et l'intégration en Allemagne sont réjouissants, mais les politiques dans ces domaines sont encore sous-développées. En effet, bien que la loi sur la migration existe bel et bien, il y a peu de migration de travail, et bien qu'on fasse la promotion de l'intégration dans la loi, elle consiste principalement en des cours de langue. Il est à espérer que le plan national d'intégration qui découle du récent sommet en Allemagne comblera les derniers écarts.

Pour de plus amples renseignements sur les politiques et les initiatives liées à l'immigration : ➡ www.zuwanderung.de/english/index.html

Les représentants de la Nouvelle-Zélande au Comité directeur international de Metropolis (Richard Bedford, Stephen Dunstan et Paul Spoonley) continuent de collaborer à l'organisation d'un séminaire annuel portant sur les enjeux liés à l'immigration et à l'établissement, qui s'adresse aux chercheurs, aux responsables des politiques, ainsi qu'aux membres des ONG œuvrant dans ces domaines.

Un séminaire de deux jours a été organisé en avril 2006 et s'est intitulé « Pathways, Circuits and Crossroads: New Public Good Research on Population, Migration and Population Dynamics »; c'est-à-dire que le thème, assez vaste, portait sur la nouvelle recherche d'intérêt public sur la population, la migration et la dynamique des populations. Le séminaire a inspiré certains concepts qui seront abordés à la Onzième conférence internationale Metropolis qui aura lieu à Lisbonne en octobre 2006. Ces rencontres annuelles sont conformes à la tradition des conférences de Metropolis qui visent à permettre aux chercheurs des universités, du secteur public et de certains organismes de recherche privés de partager de nouvelles méthodologies et des découvertes importantes. En 2006, l'accent a été mis sur les recherches effectuées par des étudiants du deuxième et de troisième cycles, soit la prochaine génération de spécialistes en sciences sociales des secteurs public et privé. Les communications ont été regroupées de façon thématique, en huit séances :

- Innovations en matière de politiques d'immigration;
- Nouveaux points de vue des chercheurs sur la migration internationale;
- Points de vue sur les tendances en matière d'immigration;
- Thèmes relatifs à l'Asie-Pacifique;
- Aspects du bien-être des populations et des collectivités;
- Nouveaux points de vue des chercheurs sur le développement régional et communautaire;
- Interventions : points de vue régionaux et communautaires;
- Innovations en matière de recherche sur le changement économique régional et communautaire.

L'impressionnante variété des communications comportait notamment des présentations sur les sujets suivants : la mobilité des immigrants en Nouvelle-Zélande et en Australie, la façon dont les immigrants Allemands en Nouvelle-Zélande vivent l'immigration et l'adaptation, les réseaux transnationaux d'étudiants coréens à Auckland, le capital humain des migrants qualifiés, les gains de revenu que la migration apporte aux peuples du Pacifique, la manière dont les Chinois perçoivent la culture et la société indigènes Maori, le sentiment d'appartenance et de bien-être dans les petites communautés urbaines, l'intégration des réfugiés dans les services de santé locaux, les interventions en matière de rétablissement des réfugiés, ainsi que le coût des habitations, les loyers et leurs incidences socioéconomiques.

Pour les sommaires et les versions intégrales des communications, visitez le site Web du Migration Research Group de la University of Waikato :

➡ www.waikato.ac.nz/migration

Réseau de recherche sur les migrations en Asie-Pacifique

Le Réseau de recherche sur les migrations en Asie-Pacifique (APMRN) a été créé en 1995 par Stephen Castles et Robyn Iredale grâce au financement tiré du Programme pour la Gestion des Transformations Sociales (MOST) de l'UNESCO. Situé d'abord à l'University of Wollongong, le Secrétariat de l'APMRN a déménagé à l'Australian National University en 2003.

L'APMRN s'intéresse principalement au rôle à long terme de la migration et à l'augmentation de la diversité ethnoculturelle qui transforme les sociétés de l'Asie et du Pacifique. L'objectif a toujours été de créer un réseau international de recherche dans cette région et de renforcer la capacité de recherche, entre autres en utilisant de nouvelles démarches théoriques et méthodologiques, en améliorant la connaissance empirique et en contribuant à l'élaboration de politiques et aux débats à cet effet. À l'instar de Metropolis, l'APMRN a pour objet de veiller à ce que les responsables des politiques et des consultations auprès des gens du milieu, surtout des ONG, participent aux recherches universitaires et aux discussions.

L'APMRN compte actuellement des chercheurs et des centres dans 17 pays membres, à savoir la Corée du Sud, le Japon, la Mongolie, la Chine, le Vietnam, le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande, le Bangladesh, l'Inde, le Sri Lanka, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les îles Fidji (représentant la région du Pacifique) et la République de Chine (non officiellement). Nous espérons que notre réseau comprendra bientôt le Népal et l'Afghanistan.

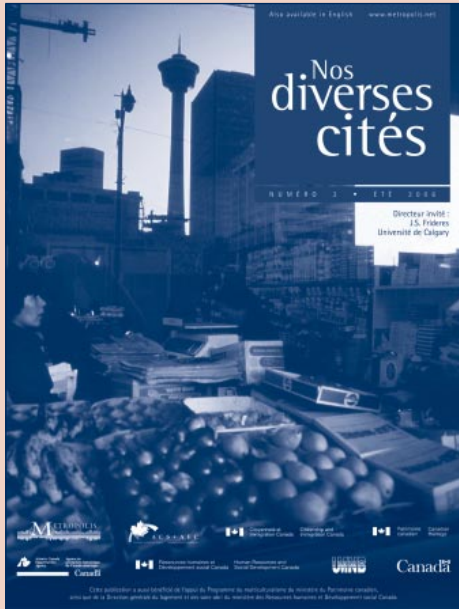
La directrice du Secrétariat est Robyn Iredale (robyn.iredale@anu.edu.au). Un nouveau président est élu tous les deux ans; ce poste est présentement occupé par le professeur Paul Spoonley (p.spoonley@massey.ac.nz), de la

Nouvelle-Zélande. Un vice-président est par ailleurs élu pour représenter chaque secteur : l'Asie du Nord-Est, l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud et le Pacifique. Des conférences, qui ont lieu tous les 18 mois, ont été tenues à Bangkok, Tokyo, Manille, Suva, Singapour et Séoul. Elles ont été financées par le Programme de participation de l'UNESCO de même que par l'University of Singapour et des fondations japonaises. La prochaine conférence devrait avoir lieu en mai 2007 dans la province de Fujian et devrait principalement porter sur la sous-région du Grand Mékong.

Les recherches les plus récentes ont porté, entre autres, sur la ratification de la *Convention des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants* (voir le document de travail n° 17, avril 2006, qui examine les questions relatives à cette convention en ce qui concerne le Bangladesh, la Corée et la Nouvelle-Zélande). Relativement à cette Convention, il existe également des projets pour les Philippines, le Sri Lanka, la Chine et l'Australie de même que des recherches sur la vulnérabilité au VIH en Asie du Sud et du Nord-Est, qui ont été financés par le Programme des Nations Unies pour le développement. Une édition spéciale de *Global Networks* sera bientôt publiée à partir des documents présentés dans le cadre d'un atelier sur les familles transnationales à Singapour. En outre, une série de séances sur la population et la vulnérabilité, qui a donné lieu à 48 documents, s'est tenue dans le cadre de la Conférence de l'Union géographique internationale (UGI) à Brisbane. Ces séances étaient organisées conjointement par l'APMRN et la Commission de l'UGI.

Pour de plus amples renseignements sur l'APMRN et pour obtenir des exemplaires de publications de recherche :

➡ <http://apmrn.anu.edu.au>



Nos diverses cités : Forum urbain mondial

En 2006, Metropolis a fait partenariat avec la Direction générale du logement et des sans-abri de Ressources humaines et Développement social Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, le Programme du multiculturalisme de Patrimoine canadien et l'Association d'études canadiennes pour produire une nouvelle édition de *Nos diverses cités*. Cette publication examine l'immigration et la diversité dans les villes canadiennes de deuxième et de troisième rangs. Par l'entremise des nombreux articles rédigés par des chercheurs, des analystes des politiques et des représentants d'organismes non gouvernementaux, ainsi que de contributions d'auteurs de tout le Canada, *Nos diverses cités* contribue à élargir la connaissance et la compréhension des nombreuses manifestations de la diversité dans les villes en périphérie des grands centres urbains. Metropolis a présenté la nouvelle publication à l'occasion du Forum urbain mondial (FUM3) qui s'est tenu du 19 au 23 juin 2006 à Vancouver (Canada). Organisée par le gouvernement du Canada et ONU-HABITAT, la conférence s'est déroulée sous le thème « Notre avenir : Des villes durables – Passer des idées à l'action », et plus de 10 000 participants de quelque 150 pays s'y sont réunis pour trouver des façons de faire de nos villes des endroits où il fait bon vivre.

Pour obtenir un exemplaire de *Nos diverses cités* : ➔ canada@metropolis.net

Pour obtenir le rapport final du FUM3 : ➔ www.wuf3-fum3.ca

La problématique du pluralisme religieux : perspectives internationales

Ce numéro spécial de *Diversité canadienne / Canadian Diversity* paru à l'automne 2005 explore le pluralisme religieux en tant que sujet d'intérêt international. Cette publication, réalisée grâce au soutien de Metropolis, fait suite à des numéros antérieurs présentant des analyses comparatives internationales des thèmes « Avenirs multiculturels » et « Identité nationale et diversité », entre autres. Matthias Köenig, de l'Université de Bamberg en Allemagne, agit à titre de rédacteur invité pour ce numéro qui réunit une vingtaine d'articles portant sur les stratégies adoptées par l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, la

Finlande, l'Allemagne, la Grèce, l'Inde, l'Indonésie, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande et la Norvège en vue d'aborder les enjeux qui découlent du pluralisme religieux. Chacun des articles examine la façon dont les pays composent avec le pluralisme religieux, et se penchent particulièrement sur les solutions pragmatiques aux problèmes que pose la diversité religieuse.

Pour obtenir un exemplaire : ➔ canada@metropolis.net



L'immigration et les familles

Le numéro du printemps 2006 de *Thèmes canadiens / Canadian Themes* porte sur les questions associées à l'immigration et aux familles, dont les politiques en matière de réunification familiale, l'intégration des immigrants, et les répercussions de la séparation et de la réunification sur les immigrants et leurs familles. Cette publication a pour objectif de faire la lumière sur des perceptions courantes (et idées fausses) au sujet de l'immigration familiale, de décrire le processus migratoire des familles, d'encourager les recherches dans ce domaine et de favoriser des discussions sur les politiques régissant ce dossier. Madine

VanderPlaat, de la Saint Mary's University, a prêté son concours à titre de rédactrice invitée à ce numéro qui réunit des articles de chercheurs, de responsables des politiques et de représentants d'organismes non gouvernementaux œuvrant auprès d'immigrants et de leurs familles.

Pour obtenir un exemplaire : ➔ canada@metropolis.net



Un guide sur la migration de main-d'œuvre

RYSZARD CHOLEWINSKI

Politiques et recherche en matière migratoire et Communications
Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Le nombre de personnes vivant à l'extérieur de leur pays de naissance a plus que doublé ces 45 dernières années, passant de 75 millions en 1960 à près de 191 millions en 2005, selon les estimations. Près de la moitié des 191 millions d'immigrants dans le monde aujourd'hui sont des femmes¹, et le nombre de travailleurs migrants est évalué à plus de 86 millions². La gestion de la migration de main-d'œuvre représente un enjeu crucial, étant donné l'ampleur actuelle du phénomène et son augmentation anticipée dans l'avenir. Il n'est pas surprenant, donc, que la migration de main-d'œuvre ait rejoint les préoccupations les plus urgentes à l'ordre du jour de nombreux pays, qu'il s'agisse de pays d'origine, de transit ou de destination.

Rédigé par Nilim Baruah et Ryszard Cholewinski de l'OIM, le guide *Handbook on Establishing Effective Labour Migration Policies in Countries of Origin and Destination* est le fruit de la collaboration d'experts, dont ceux de trois organismes internationaux : l'OIM, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Le guide fait écho à la recommandation formulée par le délégué slovène à l'occasion du Forum économique 2005 de l'OSCE. Il a pour principal objectif d'aider les responsables des politiques et les praticiens de la région visée par l'OSCE et des pays desservis par l'OIM et l'OIT à élaborer de nouvelles méthodes et solutions stratégiques visant une meilleure gestion de la migration de main-d'œuvre dans les pays d'origine et de

destination. Le lecteur y trouvera des analyses de politiques et pratiques efficaces en matière de migration de main-d'œuvre, s'inspirant d'exemples des États membres de l'OSCE et d'autres pays. Un autre objectif important est d'insister sur le fait qu'une gestion efficace de la migration de main-d'œuvre passe par la volonté d'aborder la gamme complexe des enjeux politiques et des options associées. Les pays qui connaissent un succès relatif à ce chapitre sont ceux qui ont commencé par admettre l'échec des politiques antérieures et ont bien voulu ensuite tenter de nouvelles approches.

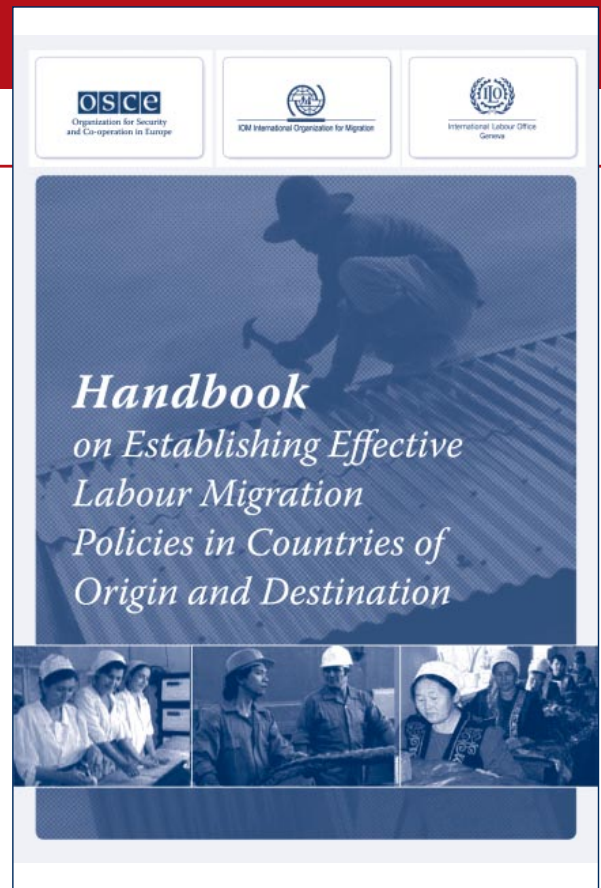
Le guide compte neuf chapitres : (1) cadre législatif international pour la protection des travailleurs migrants; (2) aperçu des grands enjeux auxquels les décideurs des pays d'origine et de destination doivent accorder leur attention au moment d'élaborer des politiques appropriées; (3) politiques dans les pays d'origine axées sur la protection des travailleurs migrants, une question d'intérêt prioritaire pour tous les gouvernements exportateurs de main-d'œuvre; (4) optimiser les retombées de la migration de travail, notamment par la promotion et l'expansion de ce mouvement ainsi que par le renforcement des effets positifs des transferts de fonds sur le développement; (5) administration de la migration de main-d'œuvre dans les pays d'origine par la mise en place d'une capacité institutionnelle adéquate et une

coordination interministérielle efficace; (6) politiques relatives à l'admission des travailleurs étrangers dans les pays de destination; (7) politiques applicables après l'admission; (8) mesures stratégiques pour prévenir ou réduire la migration irrégulière; (9) mécanismes formels et informels de coopération internationale sur les plans bilatéral, régional et mondial, une condition essentielle afin que la migration de main-d'œuvre soit gérée d'une façon ordonnée au profit de tous les intéressés.

Pour obtenir un exemplaire du guide ou d'autres publications, veuillez communiquer avec la section des publications de l'OIM :

➡ rcholewinski@iom.int
➡ publications@iom.int

- 1 Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, *Trends in Migrant Stock: The 2005 Revision*, UN Doc. POP/DB/MIG/Rev.2005/Doc (fév.2006), p. 1, 3.
- 2 *Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée*, Rapport VI, Conférence internationale du Travail, 92^e session (Genève, OIT, 2004), p. 7, par. 19.



Événements

Onzième conférence internationale Metropolis À la croisée des chemins : la migration et l'évolution du paysage urbain



La Onzième conférence internationale Metropolis se tiendra du 2 au 6 octobre 2006, à Lisbonne (Portugal). Il s'agit d'une occasion de discuter des principales questions relatives à l'immigration et à la diversité, en mettant l'accent sur les nouvelles structures de migration, les effets des mouvements migratoires et les moyens de multiplier les intervenants – des pays d'origine et d'accueil – qui traitent des enjeux liés à la circulation des personnes, aux déplacements et au marché international pour les migrants. La conférence se déroule sous le haut patronage de Son Excellence le Président de la République

portugaise. De plus, un grand nombre d'établissements d'enseignement, d'organismes gouvernementaux, d'entreprises du secteur privé et d'organisations non gouvernementales ont offert leur généreux soutien à l'événement. Les séances plénières porteront sur divers thèmes, dont :

- Vitalité urbaine, renouveau urbain : comment les immigrants transforment nos villes;
- Le partage des responsabilités dans la gestion de la migration et du développement;
- La gestion de l'immigration contemporaine : le retour aux programmes temporaires;
- Les défis de la migration dans la région occidentale de la Méditerranée;
- Une communauté lusophone : alliances multinationales, appartenances multiples;
- L'intégration et la « deuxième génération »;
- La migration et l'évolution du paysage urbain : qu'en sera-t-il dans 25 ans?

Plus de 70 ateliers sont prévus sur des sujets comme les mouvements migratoires et la circulation des personnes, l'intégration sociale et économique, la migration et le développement, la diaspora et le transnationalisme, la citoyenneté et l'appartenance, ainsi que les politiques en matière d'immigration et de diversité. Différentes visites permettront aux participants d'apprendre sur les antécédents du Portugal en matière d'immigration et de prendre part à des discussions plus approfondies. Les thèmes comprendront la participation civique, les sexes et l'immigration, la diversité religieuse, les immigrants de deuxième génération, l'éducation, les médias, la sécurité et les frontières, ainsi que la façon dont les institutions réagissent à l'immigration et à la diversité.

La Conférence internationale Metropolis est devenue le plus grand rassemblement annuel d'experts en matière d'immigration et de diversité. On attend plus de 700 délégués d'institutions académiques, d'organismes gouvernementaux et d'organisations non gouvernementales à Lisbonne.

Pour de plus amples renseignements :

➡ www.international.metropolis.net/events/index_f.html



Perspectives en immigration

Un séminaire inter-conférence Metropolis portant sur les perspectives futures en matière d'immigration a eu lieu les 18 et 19 mai 2006, à Prato (Italie). Le forum était parrainé par l'Institute for the Study of Global Movements de la Monash University, l'Australian Multicultural Foundation et le projet Metropolis. Quelques-uns des plus éminents universitaires, analystes de politiques et spécialistes en migration y étaient rassemblés afin de discuter des futurs mouvements migratoires et de leur structure, ainsi que de l'incidence de l'émigration sur les pays d'origine. Le conférencier d'honneur, Ron Skeldon, a prononcé un discours intitulé « Geography Matters ». Les participants ont également pu assister aux séances suivantes :

- La structure des mouvements migratoires : aujourd'hui et demain;
- La sélection d'immigrants qualifiés : analyse comparative des approches;
- Vous restez ? La migration permanente par rapport aux programmes temporaires;
- Les principes éthiques de la sélection : l'émigration et ses répercussions sur les pays d'origine;
- La migration circulaire.

Pour de plus amples renseignements :

➡ www.monash.edu.au/cmo/immigrationfutures/index.html

Migrants et sociétés d'accueil : des partenariats prometteurs Un atelier de l'OIM

MICHÈLE KLEIN-SOLOMON, CYNTHIA BRYANT et ALINA NARUSOVA

Département de Politique et recherche en matière migratoire et Communications
Organisation internationale pour les migrations

Dans le cadre de son Dialogue international sur la migration (IDM)¹, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a tenu à Genève, les 12 et 13 juillet 2006, un atelier d'intersession intitulé « Migrants et sociétés d'accueil : des partenariats prometteurs ». Le mandat constitutionnel de l'OIM consiste à fournir une tribune à l'intention des gouvernements, des organisations internationales et autres, pour leur permettre d'échanger des points de vue et des expériences, et à promouvoir la collaboration et la coordination des efforts en ce qui a trait aux questions liées à la migration. Cependant, en harmonie avec le thème général de l'IDM pour 2006, « Partenariats en matière de migration : association du monde de l'entreprise et la société civile », l'atelier ainsi que des activités de l'IDM² ont aussi porté sur le rôle des joueurs non gouvernementaux, en particulier les entreprises, les organisations communautaires et les organisations de la société civile. De nombreuses personnes, soit près de 200 participants de 62 pays, ont assisté à l'atelier. De nombreuses organisations internationales y étaient également représentées (y compris le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour la population, les Consultations intergouvernementales, le Centre international pour le développement de politiques migratoires, la Commission européenne, l'Organisation internationale du travail et l'Organisation internationale de la Francophonie), de même que des ONG, des universitaires et des représentants du secteur privé.

La décision des membres de l'OIM de tenir un atelier sur l'intégration des migrants témoigne d'une reconnaissance de plus en plus grande que, dans le contexte d'une mobilité humaine accrue, cette question est devenue l'un des plus grands et plus complexes défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les gouvernements et les sociétés dans le monde. Dans le cadre d'une politique globale sur la migration, il est essentiel de prendre en compte des stratégies visant à assurer une interaction positive et mutuellement bénéfique entre les migrants et les sociétés d'accueil.

Les participants à l'atelier se sont penchés sur le concept en évolution de

l'intégration, son aspect multidimensionnel, les stratégies qui mèneront à sa réussite, le rôle des principaux intervenants et le besoin de coopération afin d'assurer l'élaboration de politiques et de pratiques d'intégration qui soient efficaces.

Les principaux thèmes qui sont ressortis de l'atelier sont les suivants :

- Les tendances évolutives de la migration touchent tous les pays et exigent de nouvelles approches à l'intégration. En raison de la nature changeante et de plus en plus temporaire de la migration, de nombreux pays de destination traditionnels ont constaté que leurs programmes devaient être mis à jour, alors que les nouveaux pays de destination cherchaient à trouver des moyens de résoudre les difficultés – en évolution constante – liées à la migration. Plusieurs délégués ont mentionné que leurs pays procédaient à l'examen de la législation en matière de migration et d'intégration, tandis que d'autres venaient de mettre à jour ce type de législation.
- On s'est entendu sur le fait qu'un processus bidirectionnel dynamique entre le migrant et la société d'accueil facilitait l'intégration et permettait aux deux parties d'apprendre et de tirer parti de ce que l'un et l'autre avait à offrir. Les programmes d'intégration qui favorisaient un processus bidirectionnel axé sur la tolérance et le respect mutuel ont reçu l'approbation générale des participants.
- L'intégration devrait répondre aux besoins des migrants. Les programmes généraux d'intégration et d'orientation ne répondent pas aux besoins précis des migrants et n'aident pas vraiment à actualiser l'intégration. Les programmes d'intégration peuvent être adaptés aux besoins linguistiques, à la culture et au statut socio-économique individuels. Les processus d'intégration sur mesure devraient également tenir compte de la région où le migrant s'installera et informer ce dernier des spécificités culturelles de cette région.

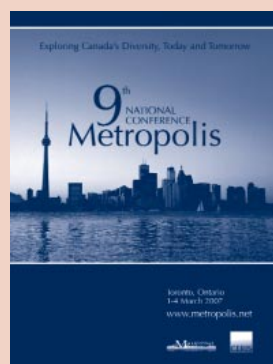
- Pour être efficaces, les stratégies d'intégration doivent être beaucoup plus nuancées et souples qu'on ne le croyait auparavant. Dans le passé, les pays prévoyaient accepter des migrants pour une durée permanente, et le processus d'intégration menait en général vers la citoyenneté. Dans de nombreux cas, cette approche n'est pas applicable à un modèle de migration temporaire ou circulaire, et de plus en plus de pays mettent l'accent sur les migrants temporaires qui n'ont pas de statut permanent. On a discuté de toute une gamme d'options qui confèrent des privilèges aux migrants, comme le droit de vote, l'accès aux services sociaux et à la propriété foncière, sans en faire des citoyens à part entière.
- L'intégration s'effectue simultanément en différentes dimensions et doit se dérouler dans la collaboration et le respect. Les participants ont fait remarquer, à maintes reprises, que les migrants et les sociétés d'accueil doivent respecter les coutumes de chacun et que les migrants doivent toujours jouir des droits fondamentaux de la personne.
- Certaines responsabilités incombent au pays d'origine tout au long du projet d'immigration du migrant. Ce pays fournit la formation cruciale avant le départ, y compris la formation linguistique, la sensibilisation sur les droits fondamentaux et l'orientation culturelle de base sur le pays de destination. Pendant que le migrant est à l'étranger, le pays d'origine peut l'aider à se protéger par le biais d'un système de surveillance et d'activités de communication des services consulaires. Toutes ces mesures renforcent également les liens entre le migrant et le pays d'origine, ce qui encourage l'augmentation des transferts de fonds et des investissements. Les pays d'origine peuvent également faciliter la réintégration du migrant à son retour au pays d'origine.
- Enfin, des partenariats s'imposent entre tous les intervenants afin de favoriser la compréhension, la collaboration et le respect tout au long du processus de migration. Ces partenariats permettent de décourager la xénophobie, de dénoncer les mythes, de gérer les attentes et de préparer les migrants et les sociétés d'accueil à une intégration réussie.

Pour de plus amples renseignements sur cet atelier :

➔ www.iom.int

- 1 Pour de plus amples renseignements sur le Dialogue international sur la migration et sur tous les documents concernant ses séances précédentes, veuillez consulter le site www.iom.int/jahia/Jahia/cache/offonce/pid/385.
- 2 En mars 2006, un autre atelier de l'IDM, Migrations et ressources humaines au service de la santé : de la prise de conscience à l'action, s'est tenu à Genève. On peut consulter tous les documents liés à cet atelier sur le site www.iom.int/jahia/page850.html.

Neuvième conférence nationale Metropolis Explorer la diversité du Canada, aujourd'hui et demain



Le Centre d'excellence conjoint pour la recherche en immigration et en intégration Metropolis accueillera la Neuvième conférence nationale Metropolis, du 1^{er} au 4 mars 2007, à l'Hôtel Fairmont Royal York à Toronto (Canada).

La Conférence nationale Metropolis fournissent un forum d'échange sur les sujets relatifs à l'immigration, à la diversité et à l'intégration sociale. Les

conférenciers se pencheront sur plusieurs questions qui, parce qu'elles sont « anciennes », exigent de nouvelles réponses. Les principales thèmes abordés seront les suivants : En quoi consiste la citoyenneté dans le Canada contemporain ? Quels facteurs ont des répercussions sur « l'attachement » et « le sentiment d'appartenance » ? À quelles ressources les nouveaux arrivants ont-ils accès pour favoriser leur intégration sociale, économique, culturelle et politique ? De quoi ont-ils besoin pour faciliter leur intégration ? Que faire pour promouvoir une société juste ? Qu'attendons-nous de nos nouveaux arrivants ? Que pourrions-nous faire différemment dans l'avenir ?

Les chercheurs, les responsables des politiques et les intervenants communautaires sont invités à proposer des ateliers s'inscrivant dans les formats suivants :

- *Atelier sur questions connexes* : atelier abordant des sujets précis qui touchent à l'immigration et à l'établissement et qui adoptent un format de présentations formelles suivies de d'une période de questions;
- *Atelier de formation* : atelier présentant des programmes, des ensembles de données ou des outils éducatifs précis sur l'immigration et l'établissement;
- *Table ronde* : atelier informel organisé dans le but de discuter ou de débattre de sujets controversés.

Toute proposition d'atelier doit être soumise avant le 1^{er} novembre 2006.

Pour de plus amples renseignements :

➔ www.metropolis2007.net



Metropolis se rend dans l'hémisphère
Sud pour la première fois

MELBOURNE 2007

DOUZIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE METROPOLIS

MIGRATION, CROISSANCE
ÉCONOMIQUE ET COHÉSION SOCIALE



**DU 8 AU 12 OCTOBRE 2007
MELBOURNE, AUSTRALIE**

Pour plus d'information : www.international.metropolis.net